

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO 349 AVRIL 2019

DÉCOUVERTE
AD AUGUSTA
Aider à guérir
les blessures
de l'âme p.11



PORTRAIT
Manuel Gauthier :
itinéraire d'un
miraculé p.22

Sommaire

Actualité p. 4

Les Gueules Cassées apportent leur soutien à la restauration du Génie de la Patrie



Découverte p. 11

AD AUGUSTA

Aider à guérir les blessures de l'âme



Fondation p. 16

La Fondation des « Gueules Cassées » en 2018

Entre les lignes p. 20



Portrait p. 22

Manuel Gauthier : itinéraire d'un miraculé

Culture p. 26

En régions p. 30

Les réunions de nos régions : un devoir pour tous

Carnet p. 38

À savoir p. 43

Organisation p. 52

Éditorial

Vigilance!

Nous avons conclu le premier éditorial de cette année 2019 (n°348 de notre magazine) en indiquant que l'UBFT s'efforcerait d'être présente sur « *tous les fronts où nous pouvons soutenir les blessés* ». Le premier trimestre est venu confirmer qu'au-delà de cette présence, c'est notre vigilance constante qui doit influencer sur notre action quotidienne.

Premier sujet préoccupant, le transfert du contentieux du droit des pensions qui exige déjà depuis plusieurs mois un investissement important de notre Association afin de veiller à ce que la réforme ne soit pas synonyme de recul pour les pensionnés.

Si l'on peut espérer, dans le cadre du nouveau « Recours Administratif Préalable Obligatoire » (RAPO), que la nouvelle Commission de Réforme de l'Invalidité permettra aux blessés de faire mieux entendre les droits à pension militaire d'invalidité en cas de contestation, nous sommes préoccupés par l'impact des divers délais qui encadrent cette procédure amiable. Le rejet implicite des demandes quand l'administration gardera le silence plus de quatre mois est la règle et même si l'on peut « rêver » à ce que l'administration se montre rapide et explicite, la manière dont le nouveau décret vient poser le principe est facteur de lourdes interrogations.

Il faudra la plus grande vigilance pour tout demandeur s'il ne veut pas se trouver forclos. L'article que notre conseil juridique, Maître Véronique de Tienda, a rédigé et que nous reproduisons dans les colonnes de ce magazine ainsi que le schéma éminemment complexe qu'elle a établi le démontrent. Il ne faudra pas hésiter à interpeller l'administration si celle-ci devait se montrer attentiste et lente dans son fonctionnement!

L'autre sujet d'actualité de ce début d'année concerne des dispositions importantes du Code des PMI (dans la partie législative) relatives aux tarifs réduits accordés sur les billets SNCF (réductions de 50 et 75 % applicables en fonction du taux d'invalidité).

Nous venons de découvrir avec consternation, à l'occasion de la poursuite des travaux d'enrichissement du site « <https://code.pensionsmilitaires.com/> » que les articles L.251-1, L.251-2 et L.251-5 du Code des PMI relatifs aux réductions dans les transports pour les pensionnés sont supprimés au 3 décembre 2019 par l'ordonnance 2018-1135 du 12 décembre 2018 (article 6) portant diverses dispositions relatives à la gestion de l'infrastructure ferroviaire et à l'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire de voyageurs.

Il vient de nous être écrit par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées dans un courrier du 3 mai 2019, que ces réductions n'étaient pas remises en cause et qu'elles allaient être réintroduites par décret avant la fin de l'année, ces suppressions étant « *nécessaires dans la mesure où les articles du code des pensions ne visaient que la SNCF et pas les autres opérateurs ferroviaires* ». Cependant, dans cette attente et outre la méthode contestable utilisée, nous ne pouvons admettre qu'un droit légalement reconnu par notre Code soit ramené à un niveau qui permette au pouvoir réglementaire de le supprimer alors qu'il était jusqu'alors protégé par la loi.

Vigilance est donc le mot d'ordre que nous nous appliquons en cette première partie d'année 2019, vigilance que nous ne manquerons pas d'appuyer par des démarches auprès des autorités gouvernementales et du Parlement si les prochains mois venaient à confirmer ce que l'on pressent comme un recul du droit à réparation des blessés!

Nous serons plus efficaces dans la défense de nos droits si c'est notre Association tout entière qui se montre forte. C'est pourquoi à quelques semaines de notre Assemblée générale 2019, je vous invite à participer massivement, par correspondance ou sur place, à l'approbation de nos comptes et au vote des différentes résolutions qui vous ont été transmises récemment par courrier.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



Les Gueules Cassées étaient présents...

FÉVRIER

5 février

Réunion du Club des mécènes des Rencontres Militaires Blessures et Sports

7 février

Conférence de Slimane Zeghidour sur le thème « Une enfance en Kabylie pendant la Guerre d'Algérie », organisée par la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

12 février

Réunion avec la Fédération André Maginot

13 février

Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

14 février

Hommage à Hamlaoui Mekachera, ancien ministre délégué aux Anciens combattants, en salle Austerlitz aux Invalides

20 février

- Assemblée générale de l'association Solidarité Défense
- Projection du film *Hélie de Saint Marc - Témoin du siècle* à l'amphithéâtre Foch de l'École militaire

22 février

L'UBFT reçoit Sylvia Skoric, conseillère lien Armées-Nation, mémoire et monde combattant, du cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

28 février

Réunion du Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

MARS

5 mars

- Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 1 Monde combattant et droit à réparation
- Commission Affaires Générales et Financières de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre
- Réunion du Comité National d'Entente

12 mars

Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 3 Blessés, invalides et conjoints

14 mars

Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 1 Monde combattant et droit à réparation

15 mars

Conseil d'administration de l'Institution Nationale des Invalides

20 mars

Réunion de la commission défense des droits de l'UFAC

21 mars

Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

25 mars

Réunion du bureau de l'association du Mémorial de l'Armistice à Rethondes

27 mars

Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

29 mars

Conseil d'administration de la Fondation du Souvenir de Verdun

AVRIL

2 avril

- Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 1 Monde combattant et droit à réparation
- Réunion à l'Assemblée nationale avec les députés LaREM de la Commission de la Défense nationale et des forces armées
- Réunion de travail avec Jean-Pierre Martin, président des Ailes Brisées.

4 avril

- Inauguration au Musée de l'Armée - Hôtel national des Invalides, de l'exposition « Picasso et la Guerre »
- Réunion du Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie
- Soirée de Bienfaisance au profit des associations d'entraide des armées organisée chez le chef d'état-major des armées

9 avril

Réunion au ministère des Armées du G12 - Groupe de travail n° 3 Blessés, invalides et conjoints

10 avril

Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

12 avril

Réunion de présentation de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale - Amphithéâtre Foch de l'École militaire

17 avril

Conseil d'administration de l'Association pour le Développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée (ADO)

Actualité

Les Gueules Cassées à l'Élysée



© UBFT

Henri de Bonnaventure, président des Gueules Cassées, le colonel Henri Schwindt, président délégué de la Fédération Nationale André Maginot, dans la cour de l'Élysée.

5 février 2019. Henri de Bonnaventure, président des Gueules Cassées, Bernard Allorent, trésorier, et Olivier Roussel, directeur général, ainsi que le colonel Henri Schwindt, président délégué de la Fédération Nationale André Maginot, ont été reçus par Cédric O, conseiller du président de la République et aujourd'hui secrétaire d'État chargé du Numérique, afin de faire un point d'avancement sur le processus de privatisation de la Française des Jeux. Ce fut l'occasion de réaffirmer la volonté des deux actionnaires historiques de se maintenir au capital de l'entreprise et de continuer de siéger au Conseil d'administration. Il a également été rappelé la nécessité pour nos associations de percevoir un dividende d'un niveau leur permettant de poursuivre leurs missions sociales auprès de l'ensemble du monde combattant et de soutien, notamment aux hôpitaux militaires.

Les Gueules Cassées apportent leur soutien à la restauration du Génie de la Patrie



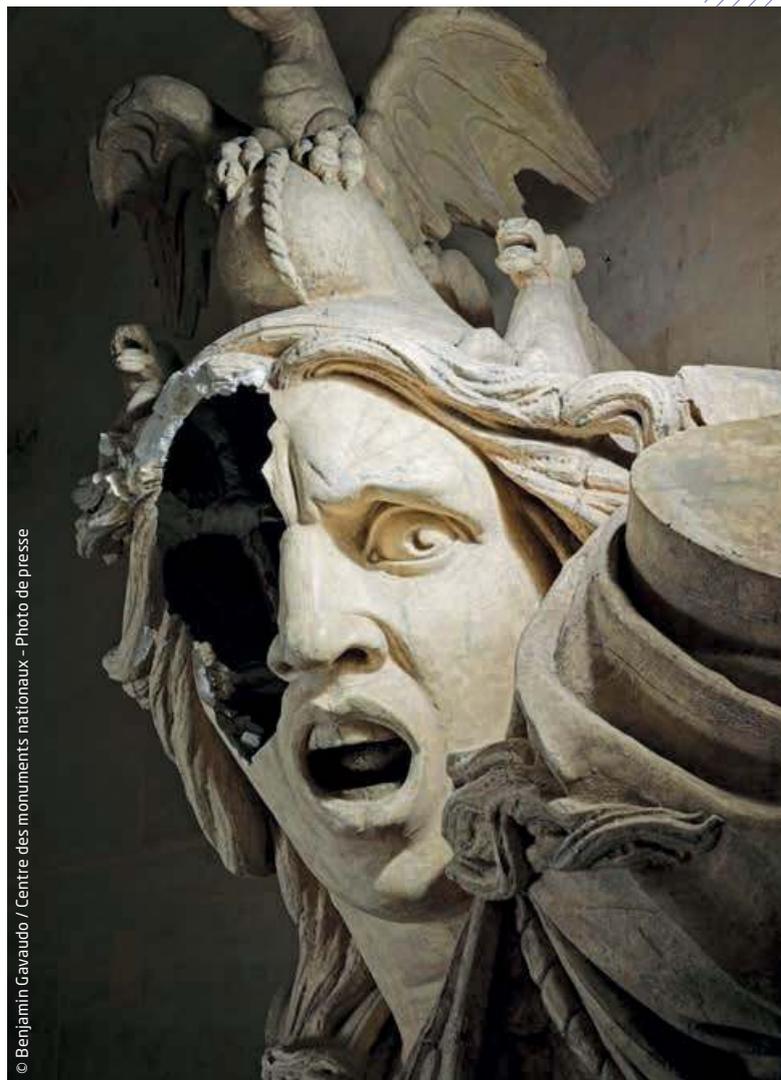
Quatre mois après le saccage de l'Arc de Triomphe, alors que quatorze vandales ont été mis en examen, le Centre des Monuments Nationaux (CMN) s'attaque à la réparation des cinq œuvres endommagées. Outre *La Marseillaise*, également dénommée *Génie de la Patrie*, une maquette année 1930 du monument, des bustes de

Napoléon et de Louis-Philippe ainsi que *L'Apothéose de Victor Hugo* (bas-relief) ont été touchés.

Un groupe de restaurateurs a pris ses quartiers le 12 mars dans le monument, pour remettre d'aplomb *La Marseillaise* et la maquette. Dans un premier temps, les fragments ramassés sur le sol seront réassemblés. Puis un travail de restitution sera entrepris. Les professionnels se sont installés derrière une vitre, afin que les visiteurs puissent assister à la renaissance des deux œuvres, qui durera deux mois. Le tableau lacéré de Guillaume Dubufe, qui évoque la veillée funèbre organisée le 31 mai 1885 sous l'Arc de Triomphe pour Victor Hugo, ainsi que le buste décapité de Napoléon, seront quant à eux restaurés en atelier.

Après la nuit de saccage du monument national, le CMN avait évalué les dégâts à un million d'euros. L'Union des Blessés de la Face et de la Tête apporte son soutien financier à la restauration du moulage de François Rude.

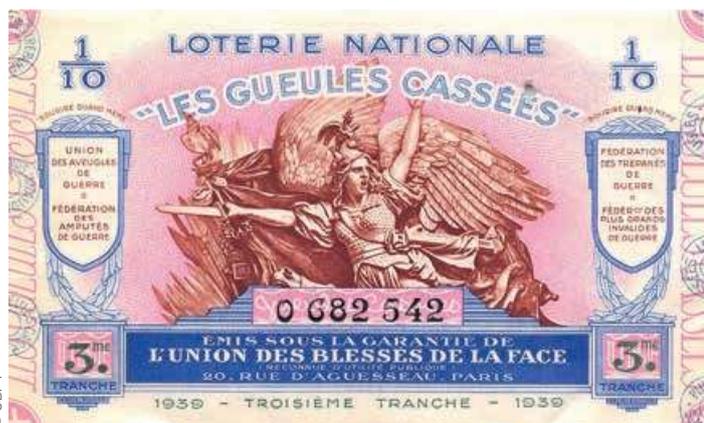
C'est une longue histoire qui lie *La Marseillaise* et les Gueules Cassées, car c'est en 1935 que l'association, devenant émetteur des 1/10^e « Les Gueules Cassées » de la Loterie nationale, fait figurer cette intrépide combattante sur ses billets.



© Benjamin Gavaudo / Centre des monuments nationaux - Photo de presse



Visage vandalisé du Génie de la Patrie.



Les Marine Corps Trials : se reconstruire par le sport



▲ *L'équipe et l'encadrement au grand complet (de gauche à droite en partant du haut)
En haut : Laurent, Lionel, Guillaume, Maryan, Gérald, Dorian, Thomas et Matthieu.
En bas : Valérie, Audrey, Mickaël, Pierre, Mickaël, Stéphane et Lionel.*

25 février au 10 mars 2019. Les Marine Corps Trials se sont déroulés à Camp Pendleton, en Californie.

Une délégation de dix blessés de l'armée de Terre venant des Chasseurs alpins, du Génie, du Train, des Troupes Aéroportées, conduite par la Cellule d'Aide aux Blessés de l'armée de Terre (CABAT) a représenté la France à cet événement international.

L'objectif des Marine Corps Trials est de rassembler des blessés de guerre autour d'un but commun, la reconstruction par le sport après une grave blessure : leur redonner confiance, les aider

à prendre la mesure de leurs capacités et à surmonter les épreuves de la vie. La devise des « Marines » prend tout son sens dans l'adversité de la blessure : *Still in the fight (toujours dans le combat).*

Après une première semaine d'acclimatation, ont été organisées une visite du port de guerre de la Navy à San Diego, la cérémonie d'ouverture, et la présentation du matériel, suivies des entraînements. Les 150 athlètes se sont affrontés du 3 au 9 mars dans leurs catégories respectives à travers des disciplines variées :

- Cyclisme : course en ligne et contre la montre individuel
- Natation : 50 m, 100 m nage libre, relais par équipe 4 fois 50 m
- Athlétisme : lancer de disque, de poids, course 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, relais 4 fois 100 m
- Tir à l'arc
- Tir au pistolet et carabine à plomb 10 m
- Basket fauteuil
- Volley assis
- Rameur en salle 1 min et 4 min
- Haltérophilie développé couché



© Nicolas de Poulpiquet

▲ Podium pour l'épreuve de rameur pour Guillaume, Audrey et Thomas.



© Nicolas de Poulpiquet

▲ Laurent.



© Nicolas de Poulpiquet

▲ L'équipe de la petite reine : Maryan, Pierre, Laurent, Gérald et Lionel.



© Nicolas de Poulpiquet

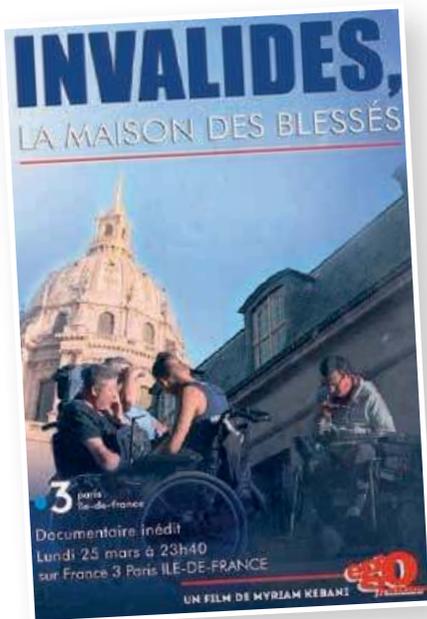
▲ Un podium pour le relais 4 fois 100 m avec, en partant de la gauche : Lionel, Gérald, Maryan et Pierre.

Les nations représentées à cette compétition étaient les États-Unis (équipes Bataillon Est et Bataillon Ouest), la Colombie, la Géorgie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France. Cette dernière termine 4^e avec 43 médailles : le meilleur score depuis sa première participation il y a six ans. Au moins un tiers des 10 participants français sont membres de l'UBFT.

Une formidable aventure humaine.

© Nicolas de Poulpiquet





19 mars 2019. Henri de Bonnaventure, président, et Patrick Remm, second vice-président de l'UBFT, assistaient, sur invitation conjointe du général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides et du médecin général inspecteur Michel Guisset, à l'avant-première aux Invalides du film intitulé *Invalides, la maison des blessés*, réalisé par Myriam Kebani.

L'UBFT et la Fédération André Maginot, représentée par son président l'amiral Henri Lacaille, ont toutes les deux participé financièrement à la réalisation de ce beau film qui fait découvrir la partie la moins connue des Invalides : l'Institution Nationale des Invalides (INI), son hôpital et son centre de pensionnaires.

Ce film donne la parole à différents

Sortie du film *Invalides, la maison des blessés*



Geoffroy, soigné aux Invalides, Patrick Remm, second vice-président de l'UBFT, l'amiral Henri Lacaille, président de la Fédération André Maginot, Geoffrey, Gueule Cassée et pensionnaire aux Invalides, Myriam Kebani, réalisatrice du film, Henri Frémont, chef de service de la Chirurgie dentaire des Invalides, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.

blessés accueillis au sein de ces deux structures et venant de mondes complètement différents : grands blessés militaires, civils mais également victimes d'attentats.

Le centre des pensionnaires accueille

80 personnes dont 14 sont membres de notre Association.

Ce film, diffusé sur France 3 Paris Ile-de-France, devrait être programmé sur les autres chaînes régionales de France 3. Un beau moment à ne pas manquer !

Merci à nos chers donateurs !

Lors du règlement de leur cotisation annuelle, un certain nombre de membres de l'Association ont fait un don à l'UBFT. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)



A Le général Paul Dodane, président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, Jeanne d'Hauterrie, maire du 8^e arrondissement de Paris, et le général Bruno Dary, président de la Flamme.

Avril 2019. À l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la loi Lugol du 31 mars 1919 « proclamant et déterminant le droit à la réparation due aux militaires affectés d'infirmités résultant de la guerre, aux veuves, aux orphelins et aux ascendants de ceux qui sont morts pour la France », le CE-GIG a ravivé la Flamme sous l'Arc de Triomphe en présence du général Bruno Dary, président de la Flamme, et de Jeanne d'Hauterrie, maire du 8^e arrondissement de Paris. Dans la même période s'est tenue la

première assemblée générale du CE-GIG dans le cadre de ses récents statuts. Au cours de celle-ci fut dressé par son président, le général Paul Dodane, un bilan des nombreuses actions entreprises depuis septembre 2017 : développement d'un réseau auprès des autorités administratives et des parlementaires, participation aux travaux de loi de programmation militaire avec propositions fructueuses d'amendements au Sénat et à l'Assemblée nationale, participation aux groupes de travail organisés par

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, intervention dans les travaux sur la nouvelle procédure du contentieux des Pensions Militaires d'Invalidité en liaison avec d'autres associations, etc.

Un site internet d'information,

aujourd'hui très visité, a été ouvert : www.ce-gig.fr

Programme de l'Assemblée générale 2019

LE SERVICE DES FONDATEURS

Pour le 98^e anniversaire de la naissance de l'Association des Gueules Cassées, le service religieux que fait célébrer chaque année l'Union à la mémoire de ses regrettés fondateurs :

- le colonel Yves Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon,
- ses anciens présidents le général Rollet, Marcel Hatier, le colonel Brunschwig, le médecin général inspecteur Claude Chippaux et le général Paul Oddo,
- tous ses membres disparus,

aura lieu le mercredi 12 juin 2019 à 10h
au Domaine des Gueules Cassées,
à La Valette-du-Var (83160).



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

jeudi 13 juin à 10h
au Domaine des Gueules Cassées dans
la salle « Coudon », à La Valette-du-Var.

À l'issue de l'Assemblée générale, les participants se rendront au monument des Fondateurs pour une cérémonie de dépôt de gerbes.

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai.
 Il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité !

N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale.
Le montant de 5 euros est à adresser par chèque à l'ordre de l'UBFT, 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris.

Découverte

Une traversée de la Manche en voilier pour se retrouver.

AD AUGUSTA Aider à guérir les blessures de l'âme

Ad Augusta per angusta. Vers les sommets par des chemins étroits. À cette maxime antique se référant à l'Empereur Auguste, Ad Augusta adjoint la devise « *par devoir de reconnaissance* », car il s'agit pour cette jeune association de rendre aux militaires victimes de syndromes post-traumatiques (SPT) ce qui leur est dû.

Exprimer sa reconnaissance

« *Je me suis engagé dans cette mission totalement bénévole, car je suis patriote. Nous avons, en tant que citoyens, un devoir de reconnaissance envers ceux qui risquent leur vie pour nous* », déclare Thomas Janier. « *Il faut renforcer l'attachement de la nation à l'égard de l'armée* », précise-t-il. Telle est la motivation de cet ancien directeur général de la Fondation d'entreprises Prometheus, un groupe de réflexion consacré à la mondialisation. Thomas Janier s'est en effet mis en disponibilité afin de se consacrer à Ad Augusta, une association qui repose aujourd'hui uniquement sur le bénévolat.

Il en est également un des rares civils. Les blessés victimes de SPT pris en charge par l'association sont des militaires issus de toutes les armées, des gendarmes et des pompiers. Ils ont été « impactés », comme ils disent, en opérations extérieures souvent. Mais cet impact n'est pas visible au premier abord. Plus insidieux qu'une atteinte physique, le traumatisme psychologique est tout aussi violent qu'un traumatisme physique. Ad Augusta a donc décidé de se vouer à accompagner ces personnes. À ce jour, on estime que le nombre de soldats souffrant de ce syndrome est d'environ 2 000 à 4 000 en France.

Une fourchette assez large, car beaucoup d'entre eux ne sont pas toujours diagnostiqués.

Tendre la main à ceux qui chutent

Confrontés à une situation extrêmement périlleuse et violente, ayant frôlé la mort ou assisté à celle de leurs camarades, de nombreuses victimes « chutent ». Cette expression revient constamment dans leur témoignage. L'accident est un coup d'arrêt, un tournant, une catastrophe. Il y a un avant et un après.

« *La chute est terrifiante. On ne peut rien*

suite page 12

faire. On perd toute confiance en soi et en les autres. Parfois les autres ne comprennent pas, perdent aussi confiance en vous. Les proches souffrent, ils sont totalement démunis. Car dans cette chute, on entraîne avec soi ses proches, conjoint et enfants», témoigne l'un d'entre eux.

On ne parvient pas à se lever, à avancer, dans tous les sens du terme, on est incapable de se projeter dans un avenir, détruit par une remémoration incessante du drame, «comme si l'horloge s'était figée» à cet instant fatidique. On est dévasté par les «reviviscences», par des paniques déclenchées à tout instant par un bruit, une situation, une image qui renvoie à l'horreur... Les blessés n'ont plus aucune distanciation et la descente aux enfers est souvent accrue par une plongée dans les addictions.

Dans ce contexte, on perd évidemment totalement pied avec la société. «Après des années consacrées à un métier, une mission au sein de l'armée, on se retrouve inutile, sans perspective.» Du jour au lendemain sans activité, isolé socialement et mentalement, il faut réagir, rompre la solitude, l'enfermement. Il faut se dire qu'on a «un genou à terre, mais pas les deux», dit Fernand, vingt-huit années passées dans la Marine. Il témoigne de cette descente aux enfers mais aussi du bonheur de vivre difficilement reconquis, pas à pas, en s'appuyant sur des personnes rencontrées au sein de l'institution et des associations.

Aujourd'hui, la prise en charge médicale physique et psychologique des blessés est particulièrement efficace au sein des Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA) mais également grâce aux Cellules d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux familles présentes au sein de chaque armée (CABAT, CABAM, CABMF Air, CABMSSA), grâce à l'ONAC, qui accompagnent les blessés et leurs proches sur les différents aspects, médicaux, sociaux, administratifs.



Quatorze militaires blessés français traversent la Manche pour rencontrer leurs homologues vétérans de Help for Heroes.

Offrir un accompagnement complémentaire

Ad Augusta a été créée en 2011 au sein des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Depuis 2014 son action s'est centrée sur l'accompagnement des blessés victimes de syndromes post-traumatiques (SPT). Depuis sa création, elle a accueilli environ soixante-dix blessés sur son site breton, proche de l'HIA de Brest. Elle intervient en complément du travail des médecins et des services dédiés de la Défense. « Nous travaillons à la réhabilitation psychosociale des blessés, de manière non médicale, mais en étroite coordination avec l'institution hospitalière, sur des projets concrets que nous menons avec beaucoup de bienveillance. Notre objectif est la reconquête de l'autonomie, la reprise de confiance en soi et en les autres », annonce son président Thomas Janier. « Il s'agit de se remettre en mouvement ensemble, autrement, fraternellement. » Concrètement, faire retrouver l'estime de soi, se confronter en confiance à des situations de responsabilité, partager une aventure avec des camarades souffrant des mêmes atteintes, mais en situation de paix cette fois, voici le *modus operandi* d'Ad Augusta. Les blessés sont adressés par les médecins ou ayant entendu parler de l'association par des camarades. Dans tous les cas, il s'agit d'une démarche volontaire de leur part.

Une approche par étape

« Le temps est très important, souligne Thomas Janier. Nous avons rendez-vous chaque mois et accueillons les blessés sur des périodes d'une semaine. Ils restent le temps nécessaire, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus besoin de nous. » L'accompagnement peut s'étendre ainsi à plusieurs années. La première étape de prise en charge est consacrée à l'accueil et à l'observation. À Camaret-sur-Mer, une maison louée par l'association accueille et



À nouveau avec Help for Heroes en 2018 pour la rénovation d'un canon de la Première Guerre mondiale.

héberge les groupes de cinq blessés. « C'est un lieu où l'on peut se ressourcer », souligne Fernand, particulièrement reconnaissant à l'association. Durant cette semaine probatoire, les blessés sont remis en situation de responsabilité dans une dynamique de groupe. À travers des exercices quotidiens, d'une difficulté croissante et adaptés à chacun, ils reconquièrent la maîtrise du rapport à l'autre, confirment leur envie d'aller plus loin dans l'aventure collective. « Au début, nous avons souvent affaire à des personnes totalement prostrées, silencieuses. Peu à peu, elles reprennent confiance et s'ouvrent, décrit Thomas Janier. C'est parfois lourd pour les accompagnants bénévoles, il faut de la force intérieure et de la constance. »

L'objectif de la seconde étape est de maintenir les participants dans une dynamique constructive, de prévenir les éventuelles rechutes et de permettre l'identification d'une nouvelle orientation professionnelle. Ils vont participer à l'élaboration d'un projet qui leur permettra de trouver leur place au sein de l'équipe et de renouer avec des aptitudes.

Ici, on ne parle pas de compétences, mais de potentiels. Chacun va mettre au service des projets ses capacités acquises à l'armée, mais aussi de nouvelles, parfois ignorées jusqu'alors. « Il s'agit la plupart du temps de projets relativement courts qui permettent aux participants de mesurer eux-mêmes leurs progrès et de voir le résultat de leur implication. Et c'est souvent spectaculaire », précise Thomas Janier. Outre la reconquête de l'estime de soi, il s'agit d'ouvrir des perspectives vers l'emploi. Bien entendu, les services de l'Agence de reconversion de la Défense sont très présents et performants sur le plan des ressources humaines. Les projets d'Ad Augusta viennent en complément de ce travail institutionnel en offrant aux blessés un terrain d'expérience, sans qu'il y ait d'enjeu ou de risque professionnel.

« Retrouver le chemin de l'emploi est essentiel aussi parce qu'il modifie le regard que les autres portent sur nous », témoigne Tony, blessé issu de l'armée de Terre. Fernand, qui a trouvé un emploi civil, a retrouvé le plaisir, la dignité et

suite page 14

la fierté d'aller travailler chaque matin et de prouver à ses proches qu'il est redevenu un homme «normal», capable de subvenir aux besoins de sa famille.

Des projets porteurs de sens

Le principe qui préside au choix des projets est de mettre en valeur les potentiels des participants, de leur redonner la preuve de leur utilité. Si le sport est très utile à la reconstruction des blessés, il est parfois moins efficace, voire même négatif sur le plan psychique dès lors qu'il induit une notion de performance et de compétition pouvant dégrader l'estime de soi. «*Nous devons trouver le juste équilibre : ne pas faire les choses à leur place ni les mettre en situation d'échec*», précise Thomas Janier. Les projets choisis par Ad Augusta, en accord avec les blessés et souvent même à leur initiative, portent sur des missions collectives de construction, de rénovation à la fois utiles et porteuses de sens.



 **La restauration d'un canon au mémorial de Verdun.**

Accompagner les proches

Dans le processus de renaissance des blessés atteints de SPT, l'entourage familial est essentiel. Les blessés expriment leur gratitude à l'égard des conjoints et enfants et disent avoir trouvé la force de se relever pour eux. Ad Augusta travaille également à aider ces proches à travers l'organisation de séminaires à leur intention, et a reçu en 2018 le premier Prix de la Solidarité de la Fédération Tego. Une récompense qui fait suite au Prix des Valeurs Européennes décerné par le CIDAN à Ad Augusta et *Help for heroes*.

Nombre d'actions, même terrestres, sont liées à la mer, pas seulement à cause de l'implantation littorale du centre de Camaret. «*La mer a des effets très bénéfiques. On se confronte à un univers très spécifique, à l'éloignement, à la vie en équipage, à des conditions parfois difficiles liées à la météo.*»

Le plus important chantier d'Ad Augusta à ce jour a été le projet «Trans'Sol». Il s'est agi de remettre en état le voilier Chancelier, de 2016 à 2018, et de traverser la Manche sur deux voiliers fournis par les associations du Père Jaouen et SKEAF, jusqu'à la base de Plymouth, où l'équipage de quatorze blessés a retrouvé ses homologues de *Help for Heroes*, association sœur en Grande-Bretagne⁽¹⁾.

(1) Créée il y a dix ans par un colonel vétéran de l'Afghanistan, *Help for Heroes* pallie l'absence d'un service de santé des armées en Grande-Bretagne. Elle compte quatre *Recovery centers* et emploie 150 salariés.

«*Le partenariat avec l'UBFT a été essentiel sur cette opération, il nous a permis de financer 5 modules de formation à la mer ainsi que l'acquisition de 20 équipements individuels et d'une centrale de navigation. L'opération n'aurait jamais vu le jour sans son soutien. À ce jour, l'UBFT est notre principal partenaire*», souligne Thomas Janier.

«*Nous avons le devoir de prendre en charge et d'aider les personnes qui ont participé à la défense de la France à retrouver leur dignité et leur raison d'être. C'est tout naturellement que nous sommes aux côtés d'Ad Augusta pour leur apporter les moyens complémentaires et leur permettre d'accompagner encore davantage ces blessés*», ajoute Olivier Roussel, directeur général des Gueules Cassées.



© Ad Augusta - Hugo Pagnier

 **Participer à l'élaboration d'un projet en équipe et renouer avec des aptitudes.**

Des projets à foison

Le chaleureux rapprochement avec *Help for Heroes* a été reconduit en 2018 avec la rénovation d'un canon de la Première Guerre mondiale, menée à Verdun en coordination avec la Mission du Centenaire. Un rapprochement avec d'autres pays est actuellement à l'étude et se poursuivra prochainement avec l'Italie.

Enchaînant les projets, Ad Augusta travaille à remettre en état de marche une Dyane 4. « Il faut un véhicule à Camaret, et c'est l'opportunité de transformer un besoin en projet à part entière, sans dépenser beaucoup d'argent », se réjouit le président Janier. Ce projet permettra de découvrir des activités liées à la mécanique, à l'électricité, à la carrosserie, à la sellerie...

À nouveau tournée vers la navigation, l'association s'engage également, à l'initiative des blessés et en compagnonnage avec le chantier naval du Père Jaouen, dans la construction de kayaks biplaces, pour une randonnée de six jours sur l'Aulne depuis Châteaulin jusqu'en rade de Brest.

Enfin, la célébration du 75^e anniversaire du débarquement de Normandie en juin

2019 sera également l'occasion d'une action mémorielle associant victimes de SPT françaises, anglaises et américaines.

La reconquête de l'altérité et la réouverture aux autres sont au cœur de la mission d'Ad Augusta. À la clef, retrouver le sens et le goût de la vie.

« Je ne suis plus combattant, mais je peux à nouveau me battre pour donner aux autres, dit aujourd'hui sereinement

Tony. Il y a quelques mois, je n'aurais jamais pensé que je pourrais prononcer à nouveau les mots "content" ou "bonheur". » Ces mots, accompagnés d'un regard face caméra et d'un sourire, illuminent le courageux témoignage de Fernand. « Quand vous faites confiance à un blessé, vous lui redonnez simplement la vie », conclut-il. Quand la reconnaissance est réciproque, c'est que le devoir a été pleinement accompli.

ISABELLE COUSTEIL

Vers l'avenir

L'objectif d'Ad Augusta est de multiplier les centres en régions, proches des principaux HIA. Le premier sera ouvert d'ici la fin 2019 à Bordeaux où les besoins sont importants du fait de la proximité de la Brigade parachutiste et des Forces spéciales. Pour ce faire, il faut des bénévoles qui encadrent les blessés et assurent le fonctionnement des futurs centres. Une noble mission pour laquelle le président d'Ad Augusta lance un appel aux bonnes volontés.

Contact, renseignements et adhésions :

Ad Augusta - 9, rue du square Carpeaux, 75018 Paris

Tél. : 06 26 54 28 39

contact@adaugusta.fr - www.adaugusta.fr

La Fondation des « Gueules Cassées » en 2018

Développer, en quelques lignes, les activités de la Fondation au cours de l'exercice écoulé relève du challenge impossible tant elles se développent d'année en année. On se limitera donc à la seule évocation des programmes majeurs conduits en 2018.

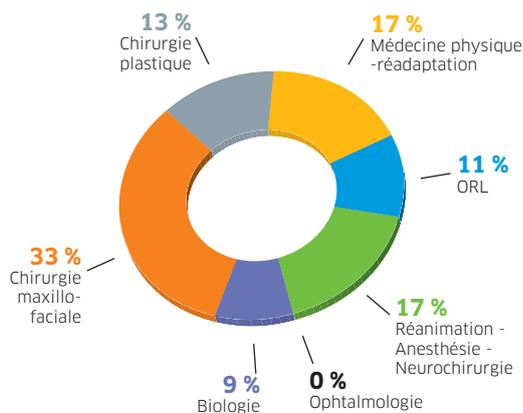
Dès la fin de l'année 2017, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité scientifique, a arrêté le thème de l'appel à projets 2018 : « Pathologie cranio-faciale, prise en charge des lésions traumatiques et tumorales, ainsi que des pathologies associées ». Ce thème de recherche a été diffusé par courrier ou internet à plus de 600 établissements (hôpitaux, sociétés savantes...). En retour, 77 dossiers ont été adressés au Siège, en augmentation régulière depuis plusieurs années, signe que la notoriété de la Fondation, qui est pratiquement la seule à s'intéresser à ce type de recherche, ne cesse de s'étendre. Après examen par le Comité scientifique, 47 dossiers ont été retenus pour un montant global de plus de 1,6 million d'euros. Hors appel à projets, la Fondation a financé, pour plus d'un million d'euros, des équipements

« de pointe » (imprimantes 3D, micro-tomographes...) au profit de divers hôpitaux (Necker, CHU de Saint-Étienne...). Elle a également poursuivi le plan de formation de chirurgiens maxillo-faciaux cambodgiens mis en place depuis plusieurs années au Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph.

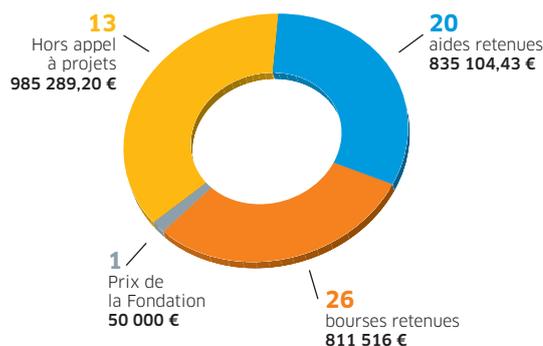
Au total, les actions de mécénat ont représenté près de 2,7 millions d'euros. La répartition par discipline figure dans les tableaux ci-dessous.

Enfin, pour clore l'exercice 2018, le prix de la Fondation des « Gueules Cassées » a été remis en novembre, en présence de plus de 170 personnalités du monde médical et de nombreux médias, au professeur Catherine Chaussain et à son équipe pour ses travaux sur « la capacité des cellules souches de la pulpe dentaire à recréer un tissu fonctionnel pour les lésions osseuses ».

Appel à projets 2018 par discipline



Appel à projets et hors appel à projets 2018



(suite de la page précédente)

La gouvernance

Enfin, trois événements ont affecté la gouvernance de la Fondation :

- **La démission de l'ambassadeur René Ala**, administrateur au titre du collège des personnalités qualifiées depuis 2006. Nous regrettons que des raisons à la fois familiales et de santé l'aient contraint à cette décision qui nous prive de ses avis toujours éclairés.
- **Ce départ imprévu a conduit le Conseil à élire un nouvel administrateur** en la personne de Bernard Viallatoux, déjà membre du Comité d'honneur.

Ancien d'HEC, M. Viallatoux a fait toute sa carrière dans le groupe Paribas avec des responsabilités diversifiées, il est actuellement président de la Mutuelle du groupe.

- **Le même Conseil a décidé**, à l'unanimité, de coopter au sein du Comité d'honneur Marie-Hélène Mouneyrat, au titre du ministère des Affaires sociales, attachée à la direction des Hôpitaux. Madame Mouneyrat est secrétaire générale du Comité national d'éthique. Autant de compétences que la Fondation a à cœur d'exploiter.

Les Gueules Cassées soutiennent l'hôpital Necker

La Fondation a participé à l'acquisition d'une plateforme 3D pour le service de chirurgie maxillo-faciale.

La chirurgie des malformations rares du crâne et de la face nécessite un temps de préparation et de planification qui permet d'optimiser la précision du geste et d'améliorer les résultats. Grâce au soutien des Gueules Cassées, nous sommes en train de mettre en place à l'hôpital Necker - Enfants malades un flux numérique unique en chirurgie pédiatrique.

De la capture d'images à l'aide de dispositifs de pointe tels que des caméras 3D peropératoires jusqu'à l'impression 3D multi-tissus, nous développons une plateforme qui met les outils les plus avancés de conception sur ordinateur et de fabrication additive au service des praticiens. Ce développement s'accompagne d'un effort d'enseignement, avec l'organisation de la première formation académique en Europe dédiée à la planification chirurgicale, à l'Université Paris-Descartes. L'ensemble de cette démarche va créer une dynamique d'in-



▲ **Caméra 3D peropératoire en chirurgie craniofaciale.**

novation au sein du pôle chirurgical pédiatrique de l'hôpital Necker et contribuer à améliorer la prise en charge des enfants présentant des malformations craniofaciales rares.

DOCTEUR RH KHONSARI, CHIRURGIEN MAXILLO-FACIAL, PORTEUR DU PROJET « PLANIFICATION PLATEFORME 3D ».

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Hubert Chauchart du Mottay *Président*
 Général (2s) Bertrand de Lapresle *Secrétaire du Conseil*
 Général (2s) Luc Beaussant
 Général (2s) Jacques Montchanin
 Un poste en cours de nomination

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Jean-Paul Holz *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
 Médecin général inspecteur Didier Lagarde *représente la ministre des Armées*
 Préfet Patrice Molle *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat *Vice-présidente*
 Michel Jacquet *Trésorier*
 Général (2s) Jean Droniou
 Bernard Viallatoux

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel *Secrétaire général* oroussel@gueules-cassees.asso.fr
 Anne Douremepuich *Assistante* adouremepuich@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de Médecine*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Alain Bellavoit *Chirurgie maxillo-faciale*
 Pr Pierre Bonfils *ORL - Chirurgie cervico-faciale*
 Pr Fabienne Braye *Chirurgie plastique*
 Pr Olivier Langeron *Anesthésie - Réanimation*
 Pr Eric Lapeyre *Médecine physique et réadaptation*
 Pr Phuc Le Hoang *Ophtalmologie*
 Dr François-Xavier Long *ORL - Chirurgie maxillo-faciale*
 Pr Michel Maille *Ophtalmologie*
 Pr Jean-François Mathé *Médecine physique et réadaptation*
 Pr Jean-Michel Mazaux *Médecine physique et réadaptation*
 Pr Thierry de Revel *Hématologie*
 Dr Jean-Pierre Reynaud *Chirurgie plastique*
 Pr François Siberchicot *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*



Cette année aussi, le patrimoine compte sur vous

En 2018, les jeux « Mission Patrimoine » ont contribué à la restauration de 269 monuments en péril.

En 2019, jouez une nouvelle fois pour le patrimoine et sauvez, par exemple, l'Amphithéâtre de Saintes.

Vous êtes au cœur de l'action. On a besoin de vous !

Pour en savoir plus sur la mission patrimoine 2019, rendez-vous sur groupefdj.com



CHAQUE JOUR
EST UNE CHANCE



JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Entre les lignes

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

L'ENTREVUE DU CAMP DU DRAP D'OR



7 juin 1520 : les jeunes rois de France et d'Angleterre se rencontrent à l'initiative du Français. Souhaitant prendre sa revanche sur Charles Quint élu l'année précédente Empereur du Saint Empire romain germanique, François I^{er}, 25 ans, veut créer une coalition avec Henry VIII, son aîné de quatre ans.

L'entrevue se déroule près de Calais, dans un bivouac d'un luxe inouï où sont conviés durant deux semaines reines, princes, princesses et tout le gratin de

la noblesse. Plus de 5 000 ouvriers ont œuvré à aménager près de 3 000 tentes. Henry VIII dispose d'un véritable palais éphémère, prouesse technique de bois, de verre et de tissus. La tente de François I^{er} est faite, comme la double tente où a lieu la rencontre, de drap

d'or doublé de velours bleu fleurdisé. On fait étalage de fêtes toutes plus étourdissantes les unes que les autres. De quoi agacer – et parfois humilier – le souverain anglais... La rencontre se soldera par un échec diplomatique et une facture de 200 000 livres pour la France. Deux semaines après, Henry VIII et Charles Quint concluent un traité secret contre François I^{er}. Cinq ans plus tard, ce dernier sera vaincu par les deux alliés à Pavie.

« CE SERA LE JOUR LE PLUS LONG »

Le maréchal Erwin Rommel, qui avait commandé la 7^e division blindée allemande durant la Campagne de France, puis l'Africa Korps en Afrique du Nord, est nommé en 1944 à la tête du groupe d'armées B situé en Normandie. Il est chargé de la défense des côtes de la Manche contre une prévisible invasion alliée. Contrairement à d'autres généraux qui pensent qu'il sera plus aisé de combattre l'ennemi à l'intérieur des terres, Rommel fait porter l'effort de défense sur le littoral. Il prévoit en effet que les premières heures de l'assaut allié seront décisives. Il le dit à son aide de camp le 22 avril et l'écrit à son épouse : « *Pour nous, comme pour les Alliés, ce sera le jour le plus long.* » C'est précisément à l'anniversaire de son épouse qu'il assiste, en Allemagne, le 6 juin 1944, avant de partir rencontrer



© Idix Média

le Führer. Il reviendra le jour même à son poste de commandement de La Roche-Guyon, mais c'est trop tard : les fatidiques premières heures sont passées.

La citation sera connue du monde entier en 1959 avec la parution du livre *Le jour*

le plus long, écrit par le journaliste irlandais-américain Cornelius Ryan après neuf ans d'enquête. Celui-ci sera scénariste du célèbre film éponyme réalisé deux ans plus tard, avec d'autres auteurs dont l'écrivain combattant Romain Gary.

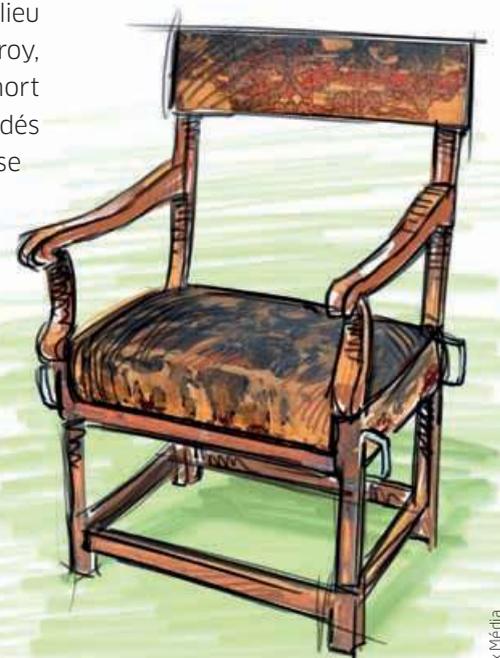
LE FAUTEUIL DU COMTE DE FUENTES

En 1643, huit ans après le début de la guerre de Trente Ans qui fut sans doute le premier grand conflit international, la mort du Cardinal de Richelieu incite l'Espagne à entrer en guerre contre la France. La place forte de Rocroy, dans les Ardennes, est assiégée le 19 mai, quelques jours à peine après la mort du roi Louis XIII. 17 000 fantassins et 8 000 cavaliers espagnols sont commandés par don Francisco de Melo et le comte de Fuentes. Âgé, souffrant d'une crise de goutte, ce dernier – Fontaine pour les Français – commande à ses troupes depuis son fauteuil à haut dossier, soulevé et porté sur des brancards par quatre serviteurs.

Le jeune duc Louis II de Bourbon, duc d'Enghien et futur Grand Condé, seulement âgé de 21 ans, attaque les Espagnols réputés invincibles. Malgré l'infériorité numérique de ses troupes, sa manœuvre habile et rapide lui permet de les vaincre et de leur prendre plus de 250 drapeaux. Il ouvre ainsi le retour en force de la France sur le champ de bataille européen.

Fuentes oppose une résistance farouche aux Français avec son dernier bataillon. Mais lors d'une violente charge française, il est jeté à terre de son fauteuil, mortellement touché. Le fauteuil, trophée de guerre, est emporté par les Français. Il est aujourd'hui conservé au Musée de l'Armée à l'Hôtel des Invalides.

ISABELLE COUSTEIL



© Idix Média

Saut en progression
accompagnée
en chute (PAC).

Manuel Gauthier : itinéraire d'un miraculé

© GTR



© TIM

A Manuel Gauthier avant
une « mission forcené »

En mars 2015, Manuel Gauthier, membre du GIGN, est grièvement blessé à la suite d'une embuscade nocturne dans un pays africain où il mène une mission d'expertise. Il s'en sort miraculeusement. Quatre ans après, il raconte son aventure, digne d'un film d'action...

« **D**'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu rentrer au GIGN. C'était un rêve de gosse! » Tels sont les premiers mots de Manuel Gauthier quand débute l'interview. Après avoir fait son service militaire chez les fusiliers marins, il réussit son concours d'entrée dans la gendarmerie en 1993. Il devra attendre encore deux ans avant d'intégrer l'école. Sorti en 1996, il est affecté à l'escadron de Rennes. Il effec-

tue durant quatre ans de nombreux déplacements en France comme en outre-mer. Mais son but demeure inchangé : il se prépare activement pour intégrer le prestigieux corps d'élite. « Je me suis imposé un entraînement physique intense, notamment basé sur l'endurance, se souvient-il. Mais j'étais surtout psychologiquement très motivé. Je m'étais en outre renseigné avec beaucoup d'attention sur le type d'épreuves que nous

aurions à passer et je m'y suis activement préparé. »

Un beau jour de l'an 2000, il se retrouve donc à la caserne de Satory pour une session de sélection d'une semaine, principalement basée sur des exercices sportifs, des tests de combativité et des mises en situation de stress. Il franchit avec succès ce premier palier et est accepté au pré-stage d'une durée de trois mois. Extrêmement intensif, ce dernier a pour principal objectif de repousser les limites de résistance mentale et physique des hommes, tout en commençant à évaluer leur capacité opérationnelle. Il réussit cette deuxième étape et intègre la véritable phase de préparation au « métier ». Pendant un an, il se familiarisera avec l'ensemble des techniques d'intervention du GIGN. Breveté en 2001, il y restera jusqu'au 1^{er} octobre 2015. L'occasion pour lui de vivre toute la palette des missions possibles : prises d'otages, braquages, « go fast », forcenés. Il participera même à la traque des frères Kouachi à l'issue de l'attentat de Charlie Hebdo. Spécialisé dans le secteur aéronautique, il effectuera plus de 5 000 sauts et totalisera près de 5 000 heures de vol. Sans oublier de nombreux séjours à l'étranger. Et c'est au cours de l'un d'eux – le dernier – que tout va basculer...

Quelques millimètres, quelques secondes...

« J'avais été envoyé dans un pays africain afin de sélectionner des candidats en vue de la création d'une unité antiterroriste, raconte-t-il. C'était en mars 2015. Lors de la dernière soirée de notre séjour, j'ai été pris en embuscade avec l'un de mes collègues du GIGN en pleine capitale. Un groupe d'hommes lourdement armés a ouvert le feu sur notre véhicule. Nous avons pu percuter leur pick-up avant de nous enfuir. Une course-poursuite s'est alors engagée avec des échanges de tir nourris. J'ai reçu une première



A Séance de tir sur fusil d'assaut HK 416.

balle dans le haut du dos. Elle s'est fragmentée, notamment dans mon poumon. J'ai ensuite été touché une deuxième fois dans le bas du ventre. Après avoir réussi à semer nos poursuivants, nous avons envisagé de nous réfugier à l'ambassade. Mais mon compagnon qui conduisait a brusquement changé d'avis et a décidé de rallier au plus vite la base militaire où se trouvait une antenne médicale. Sur le chemin, nous avons recroisé nos poursuivants. Nouvelle fusillade. Je suis atteint une troisième fois, cette fois sur le côté du crâne. Quand nous rejoignons enfin la base, je suis mourant... » Manuel Gauthier ne devra sa survie qu'à un extraordinaire concours de circonstances : toute l'équipe médicale est présente sur place pour le pot de départ de l'un de ses membres. Elle intervient donc immédiatement et stabilise son état *in extremis*. Il est pourtant encore très loin d'être tiré d'affaire. Il fera en effet plusieurs arrêts cardiaques au cours des heures suivantes. Il est opéré une première fois et placé en coma artificiel avant d'être évacué immédia-

Le GIGN en quelques lignes

Créé dans les années 70, le GIGN est une unité d'élite de la gendarmerie nationale spécialisée dans la gestion de crise et les missions dangereuses. Composé d'environ 400 hommes répartis en six pôles, il couvre trois principaux domaines :

- L'intervention : contre-terrorisme, libération d'otages, retranchement de forcenés et arrestations à haut risque dans le grand banditisme.
- L'observation-recherche : surveillance, collecte d'informations sur des individus dangereux.
- La sécurité-protection : protection de personnes et/ou de sites particulièrement menacés.

Il dispense également de nombreuses formations en France comme à l'étranger.

tement par avion spécial vers l'hôpital de Percy. Même s'il reste en partie conscient, il n'a qu'un très vague souvenir de cet épisode : « À mon arrivée sur la base, je me suis demandé si j'étais en train de mourir ou de m'endormir. J'ai su après que tous avaient été extraordinaires. Je dois ma vie à quelques millimètres (la première balle a notamment frôlé le cœur), à une poignée de secondes, mais aussi à la détermination remarquable de mon compagnon d'armes qui – malgré une blessure à la jambe – a su effectuer les bons choix. Je tiens à le citer ici : il s'appelle Mickaël M. et se reconnaîtra. Et de poursuivre : Mon corps est désormais rempli du sang des légionnaires qui se sont relayés toute la nuit pour me transfuser en continu. Je n'ai plus à ce jour une seule goutte du sang de ma naissance. »

La résurrection

À son arrivée à Percy, l'équipe de spécialistes – cardiologues, neurologues, pneumologues, gastro-entérologues... – mobilisée pour l'occasion est très réservée sur ses chances de survie. Il est réopéré durant 14 heures. Les premiers réveils post-opératoires s'avèrent compliqués, notamment du fait d'une infection pulmonaire. Il reste plusieurs semaines en réanimation. Mais à la minute où il reprend vraiment conscience, une certitude s'ancre au fond de lui : il vivra. « J'ai mobilisé toute mon énergie pour reprendre le dessus,



Entraînement au plan d'intervention Piratair.

souligne-t-il. J'ai également mesuré ma chance en toute humilité. Malgré mes trois balles dans le corps, j'étais entier. D'autres patients, avec une seule balle, avaient subi une amputation et leur vie avait définitivement basculé. » Il quitte l'hôpital au bout de huit semaines – en lieu et place des huit mois prévus – et part se ressourcer au sein d'un domaine viticole et artistique dans le sud de la France. Il y restera près d'un an et aura été réformé dans l'intervalle. Mais la greffe ne prend pas vraiment malgré la gentillesse des propriétaires et il décide de retourner en région parisienne où il accepte tout d'abord un poste de directeur de la sécurité d'une grande entreprise textile.

Puis se présente à lui l'opportunité d'intégrer un groupe du CAC 40 en tant qu'officier de sécurité pour les cadres dirigeants. Il n'hésite pas. « J'y ai retrouvé quelques caractéristiques de mon ancien métier : autonomie, reconnaissances de terrain, vigilance active, affirme-t-il. Cela contribue à me stabiliser. Assez curieusement, je n'ai toutefois pas été trop affecté psychologiquement par cet épisode car je ne l'ai pas subi et ai pu me défendre. L'armée a en outre été extrêmement réactive lors de mon rapatriement. Je me bats en revanche actuellement pour faire reconnaître mes droits. L'Association des Gueules Cassées – à laquelle j'ai adhéré dès 2015 – va sans doute m'aider dans la prise en charge de mes frais d'avocat. Pour autant, j'avoue avoir du mal à demander ce soutien car je pense que certains en ont nettement plus besoin que moi. Quoi qu'il en soit, je vais de l'avant... Mais je ne voudrais pas conclure sans saluer le courage et la force de ma femme durant cet épisode. Elle a soutenu et rassuré mes filles, ma famille et mes amis avec un calme et un sang-froid inimaginables. »

ÉRIC DUMOULIN

Manuel Gauthier et les Gueules Cassées

« Je connaissais déjà l'existence des Gueules Cassées car mon père avait un oncle légionnaire blessé à la mâchoire pendant la guerre d'Indochine. Lors de mon séjour à Percy, l'assistante sociale et l'aumônier militaire m'ont parlé. J'ai alors adhéré assez naturellement mais sans rien demander de particulier. Aujourd'hui, près de quatre ans après et au-delà de mon cas personnel, j'aimerais m'investir plus avant au sein de l'Association. »

Le domaine des Gueules Cassées

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés

Domaine



Les Gueules Cassées



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

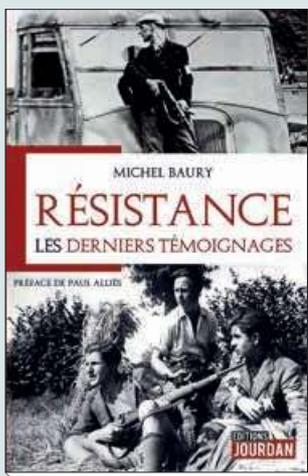
Tél. : 04 94 61 93 00

Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var

Livre

RÉSISTANCE, LES DERNIERS TÉMOIGNAGES DE MICHEL BAURY



Éditions Jourdan

www.editionsjourdan.com
312 pages

Le temps avance et les derniers résistants français disparaissent petit à petit. L'historien Michel Baury, reconnu pour son immense travail sur Oradour-sur-Glane, a recueilli ici les derniers faits et gestes des hommes et des femmes qui ont permis à la France de ne pas sombrer face au nazisme. Un document pour la mémoire.

Michel Baury collecte depuis plus de dix ans des témoignages oraux de personnes ayant vécu et vu des faits de Résistance.

Jamais publiés jusqu'à l'heure actuelle, ces témoignages apportent un regard nouveau sur ces actes poignants, héroïques, racontés pour la première fois.

Michel Baury écrit une importante page de l'histoire des Français en 39-45.

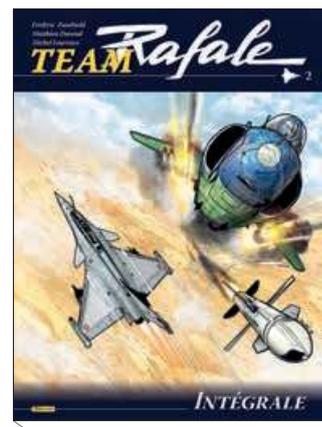
TEAM RAFALE DE ZUMBIEHL, DURAND ET LOURENÇO

BD

Cette première intégrale de la série d'aviation *Team Rafale* regroupe les trois premières aventures de Tom Nolane et de Jessica Nate : *Présentation Alpha*, *Trésor de guerre* et *Opération Nexxus One*. Tom Nolane est pilote de chasse, père divorcé d'une fille de 12 ans. Une certaine amitié amoureuse le lie à Jessica Nate, sa belle partenaire, pilote de chasse également.

Action et réalisme sont les maîtres mots de cette série. Les sujets sont choisis dans un contexte géopolitique d'avant-garde afin de coller avec réalisme à une actualité brûlante. Ils reflètent les problèmes de notre époque : espionnage industriel, guerre économique, terrorisme, forces d'interposition dans différents conflits...

À la fin de cet ouvrage, un dossier inédit de 20 pages sur l'ère du Rafale, avec des photos inédites d'Alex Paringaux et des textes de Frédéric Lert.



Zéphyr Éditions

www.zephyreditions.fr
176 pages

Scénario :

Frédéric Zumbiehl

Dessin :

Matthieu Durand, Loutte

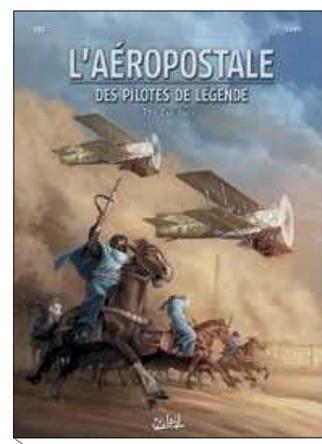
L'AÉROPOSTALE - DES PILOTES DE LÉGENDE DE BEC ET SURO

BD

Tome 7 :
Cap Juby

Dernier volet de la série aéropostale consacrée aux grands pionniers de l'aviation française, cet opus revient une dernière fois sur ceux qui en ont fait la renommée : Saint-Exupéry, Mermoz, Guillaumet et les autres.

L'aéroport de Cap Juby sur la côte marocaine sert d'escale de ravitaillement des lignes de l'aéropostale. Antoine de Saint-Exupéry y est nommé chef d'aérodrome. Il est entre autres chargé de la sécurité du site tout comme de l'approvisionnement des machines. Ce qui, entre les raids nomades et les intempéries, n'est pas une mince affaire. Lorsqu'arrive un hydravion en flammes les choses se compliquent.



Éditions Soleil

www.soleilprod.com
48 pages

Scénario : Christophe Bec

Dessin : Michel Suro

Couleur : Axel Gonzalbo

LES CAGES DE LA KEMPEITAI

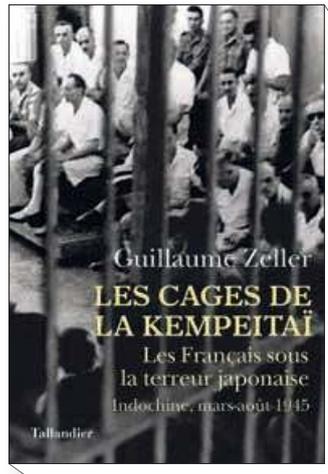
DE GUILLAUME ZELLER

Livre

Les Français sous la terreur japonaise, Indochine, mars-août 1945.

9 mars 1945. Les Japonais s'emparent de l'Indochine française alors que l'issue de la guerre du Pacifique en faveur des Alliés ne fait plus le moindre doute. Après ce coup de force, ponctué de nombreux massacres, des milliers de Français, civils ou militaires, sont déportés dans des camps, incarcérés dans des prisons ou assignés à résidence.

Ces hommes et ces femmes connaissent des conditions de détention effrayantes dans les cachots et bagnes qui jalonnent la péninsule du nord du Tonkin jusqu'au sud de la Cochinchine. Sous la surveillance de la Kempeitai, surnommée la « Gestapo japonaise », ils participent à des travaux harassants, souffrent de la faim et de la soif, subissent coups et tortures quand ils ne sont pas entassés dans des cages à tigres fétides d'où ils ne voient jamais le jour. On estime que plus de 3 000 Européens sont morts pendant cette période. Plus de 70 ans après, il est temps que cette tragédie occupe sa juste place dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.



Éditions Tallandier
www.tallandier.com
320 pages

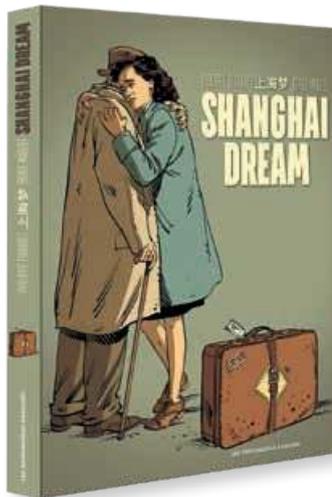
SHANGHAI DREAM

DE THIRAULT ET MIGUEL

Shanghai Dream s'inspire de l'histoire vraie de ces Juifs exilés en Chine entre 1930 et 1940. Rare ville au monde à accueillir les Juifs sans visa, alors que les États-Unis restreignent la délivrance du précieux sésame, la mégalopole devient le nouvel espoir de ces communautés ashkénazes d'Allemagne, d'Autriche et de Pologne. Environ 20 000 Juifs atteindront les quais de celle qu'on surnomme « La New York de l'Asie ». Autant de récits individuels et de matière dramatique dans laquelle le scénariste Philippe Thirault va puiser pour écrire cette vibrante aventure à paraître en deux tomes. Le dessinateur Jorge Miguel profite de sa parfaite maîtrise de l'expressivité humaine pour camper des personnages criants de vie et de vérité. Que ce soit le Berlin des années 30 ou le Shanghai pris dans la tourmente de la guerre sino-japonaise, le dépaysement spatio-temporel est total.

BD

Tomes 1 et 2



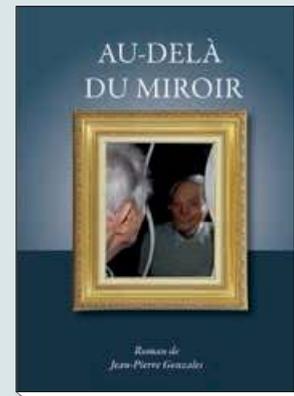
Les Humanoïdes associés
www.humanoïdes.com
48 pages

Scénario : Philippe Thirault
Dessin : Jorge Miguel

Livre

AU-DELÀ DU MIROIR

DE JEAN-PIERRE GONZALES

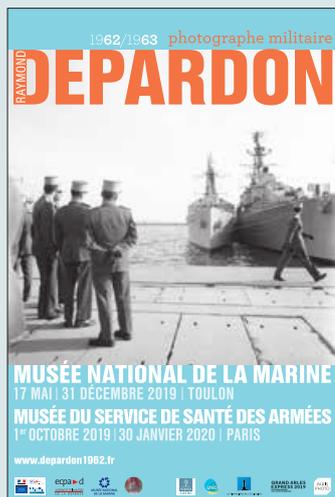


Disponible auprès de :
Jean-Pierre Gonzales :
jean-pierre.gonzales0799@orange.fr
ou sur www.fnac.com

Le 2 décembre 1943, Nesti, ce jeune Alsacien de 18 ans, incorporé de force dans l'armée allemande, est piégé par une embuscade russe. Une balle explosive lui arrache la moitié du visage. Il est irrémédiablement défiguré. Son appartenance à l'association *Les Gueules Cassées* va lui permettre de retrouver sa dignité. Cette histoire vraie est celle de Nesti Muller.

Ce livre raconte ses années d'hôpital, de souffrances, de doutes, de ses 12 opérations sans anesthésie dans une douleur inimaginable. C'est également le récit de cette jeune fille de 21 ans qui tombe amoureuse de ce jeune homme défiguré. Saura-t-elle lui rendre l'espoir d'une vie d'homme ? Jean-Pierre Gonzales raconte sous forme romanesque l'histoire de son beau-père.

Exposition

RAYMOND
DEPARDON1962-1963,
PHOTOGRAPHE MILITAIRE

Musée national de la Marine

Place Monsenergue, Quai de Norfolk
83000 Toulon

www.musee-marine.fr/toulon

Du 17 mai au 30 décembre 2019

Célèbre pour son œuvre photographique et ses réalisations cinématographiques, Raymond Depardon est un témoin sensible et engagé des époques qu'il traverse, des territoires qu'il arpente et des habitants qu'il rencontre. Appelé sous les drapeaux entre juillet 1962 et août 1963, affecté comme photographe à la rédaction parisienne du journal *Terre Air Mer magazine* (TAM), le « *Paris Match* militaire », Raymond Depardon réalise cinquante-cinq reportages, soit plus de deux mille photographies conservées aujourd'hui à l'établissement cinématographique des armées (ECPAD). L'exposition présente plus de quatre-vingts clichés inédits. Le parcours est enrichi de documents d'archives, de films et d'entretiens audiovisuels, témoins de la création de TAM et de l'expérience du service militaire.

Festival

FESTIVAL INTERNATIONAL
DE MUSIQUES MILITAIRES

Un événement musical, festif et haut en couleurs se tiendra fin juin à Saumur : concerts en centre-ville, montée des couleurs, hymnes, show à l'École nationale d'équitation, défilés militaires...

Les formations musicales sont militaires, mais la musique ne l'est pas forcément, loin s'en faut ! Classique, jazz, folklore, musiques de films, variétés et vocal...

La palette de genres musicaux est large pour le plus grand bonheur des milliers de spectateurs qui, tous les deux ans, assistent à ces galas internationaux de très haut niveau.

Cette année, vous aurez le plaisir de découvrir les représentants des pays suivants : Belgique, Biélorussie, Chine, Côte d'Ivoire, Finlande, France, Grèce, Maroc.



Ville de Saumur (49400)

Les 28, 29 et 30 juin 2019

Réservations :

www.ot-saumur.fr

Expositions

MEETINGS DE L'AIR

Fête aérienne ouverte à tous, un Meeting de l'Air® est l'occasion d'assister à des présentations en vol d'avions et d'hélicoptères militaires ou civils, dont la Patrouille de France. Mais c'est aussi un forum des métiers de l'aéronautique civile et militaire qui vous permettra de découvrir les nombreux métiers accessibles à tous à travers des ateliers, une présentation statique de matériels et d'aéronefs et un très bel espace simulation.

Un Meeting de l'Air® a pour objectif, d'une part, de dégager des excédents au profit de l'action sociale menée par la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA) et, d'autre part, de promouvoir l'aéronautique afin de susciter des vocations auprès des plus jeunes.

Base aérienne 115 Orange-Caritat
Chemin de Bachaga
Boualem
84100 Orange
25 et 26 mai 2019,
de 9h à 18h

Base aérienne 120 Cazaux
10, rue du
Commandant Marzac
33260 Cazaux
29 et 30 juin 2019,
de 9h à 18h



ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

CE N'EST PAS DU CINÉMA

12 millions de photographies / 31 000 films
www.ecpad.fr

ALG-57-92-R27 / Défense / ecpad - photo recadrée



Les réunions de nos régions : un devoir pour tous

La vie de l'Association est rythmée chaque année par différents événements. Le plus important est bien évidemment l'Assemblée générale qui se déroule chaque année au mois de juin.

C'est l'occasion majeure pour exprimer, par vos votes et votre présence, votre accord ou votre désaccord sur la route suivie par les camarades que vous avez élus à la tête de notre Union.

Hélas, chacun d'entre nous pour des raisons d'éloignement, de fatigue ou de travail, ne peut y assister. Alors il existe un autre lieu de rencontre privilégié : la réunion régionale.

Chaque année, dix-huit de ces réunions sont organisées par nos délégués dans

les différentes régions représentant les délégations de l'UBFT.

Ces réunions permettent aux membres de se retrouver, de revoir leurs délégués et de rencontrer les administrateurs.

Ce sont des journées importantes de partage, d'échanges et de convivialité appréciées de tous. Elles sont l'occasion pour les membres qui y assistent de bénéficier d'informations sur leur Association, le domaine, la Fondation des « Gueules Cassées » et l'EHPAD Résidence Colonel Picot.

L'occasion également de poser des questions, d'émettre des suggestions ou des critiques en direct à votre délégué, aux représentants du siège et administrateurs présents.

La réunion se termine autour d'un repas pris tous ensemble afin de pouvoir prolonger une belle journée.

Dans chaque délégation, l'organisation de ces réunions régionales représente un surcroît de travail et d'implication pour les délégués et leurs épouses qui sont tous des bénévoles.

La plus belle satisfaction pour eux est de voir un grand nombre de membres se déplacer pour y participer.

Alors, chers camarades anciens et fidèles et vous **les nouveaux : à vous de jouer!** Il est de votre devoir de participer et de contribuer ainsi à la bonne marche de l'Union qui vous a accueillis.



MARSANNAY-LA-CÔTE - 22 MARS 2019



▲ La délégation Bourgogne sous un beau soleil printanier.



▲ Yowan Culé et Jérémie Deschamps, deux nouveaux membres, entourés de Michel Clerget, porte-drapeau, Robert Esquirol, délégué régional, le général Paul Dodane et Guy Delplace, administrateurs de l'UBFT.



▲ Le général Paul Dodane, premier vice-président de l'UBFT, mais également président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG), répond aux questions des camarades présents.



▲ Une belle réunion pour des membres à l'écoute.

PAU - 28 MARS 2019



▲ La délégation Aquitaine Sud.



▲ Le médecin en chef Jean Renault, président des Amis du Baron Larrey, Olivier Roussel, directeur général UBFT, Jean-Daniel Marquis, administrateur UBFT, Jean-François Louvrier, délégué régional UBFT, le lieutenant-colonel Marie-Hélène Beaussier, présidente pour les Pyrénées-Atlantiques de l'Association nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite, Jean-François Verges, directeur départemental de l'ONAC-VG représentant Geneviève Darrieussecq secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Béatrice Jouhandeaux, adjointe déléguée aux Anciens combattants représentant François Bayrou, maire de Pau, Alexandre Badie, président du Tribunal administratif de Pau, le major Iffly, représentant le colonel Ott commandant l'École des troupes aéroportées.



▲ Un auditoire nombreux et attentif aux informations données.



▲ Jean-Daniel Marquis, administrateur, et Jean-François Louvrier, délégué régional, entourés de membres de la délégation.

REIMS - 4 AVRIL 2019



▲ La délégation Champagne-Ardenne.



▲ Une assemblée studieuse et intéressée.



▲ Le lieutenant-colonel (er) José Baraton a remis le nouveau drapeau de la délégation Champagne-Ardenne à Jean Depez.



▲ Le lieutenant-colonel Pierre-Stéphane, représentant le colonel Édouard Reynaud, commandant le 132^e bataillon cynophile de l'armée de Terre, Jean Depez, délégué régional UBFT, Marcel Benoit, Gueule Cassée et ancien du bataillon de Corée, Michel Deglaire, délégué honoraire UBFT, le lieutenant-colonel (er) José Baraton, trésorier adjoint de l'UBFT.

LILLE - 7 AVRIL 2019



▲ La délégation Nord - Pas-de-Calais avec l'ancien et le nouveau drapeau.



▲ Les membres et amis attentifs aux informations données.



▲ Le nouveau drapeau de la délégation est remis par Patrick Remm à Christian Gremont, délégué régional de l'UBFT.



▲ Cécile Deprez et Narcisse Fareneau mis à l'honneur par Patrick Remm, second vice-président de l'UBFT, car ils totalisent à eux deux près de 194 années.

VALENCE - 12 AVRIL 2019



▲ La délégation Rhône-Alpes.



▲ Camarades et amis venus nombreux assister à la réunion.



▲ Ouverture de réunion par Michel Clicque, délégué régional et administrateur de l'UBFT.



▲ Georges Perez, Daniel Fiat et André Boisier, ont reçu des mains d'Henri de Bonnaventure, notre président, le diplôme d'honneur de porte-drapeau.

DÉLÉGATION MIDI-PYRÉNÉES

205^e anniversaire de la bataille de Toulouse

▲ La cérémonie a réuni de nombreux porte-drapeaux ainsi que des figurants en costumes d'époque.

Il y a 205 ans, le 10 avril 1814, Toulouse a été la scène de l'ultime bataille des troupes de Napoléon en plein repli depuis sa défaite en Espagne. Les Français affrontent à Toulouse une armée britannique renforcée par les Espagnols et les Portugais.

Cette bataille, assez méconnue des Toulousains, a officiellement duré 14 heures. Elle a opposé une armée française de 42 000 hommes à celle des coalisés forte de 52 000 hommes. Environ 8 000 soldats ont été mis hors de combat dont 975 auraient perdu la vie.

La victoire pour qui ?

Pour les Britanniques, dont l'armée des coalisés (Anglais, Espagnols, Portugais) est finalement entrée dans Toulouse le 12 avril, ou pour les Français qui ont insisté sur le fait que la ville n'a pas été prise à la suite de combats ?

Chaque année, des dizaines de fidèles se retrouvent en uniformes d'époque pour participer à une reconstitution historique.

Frédéric Martinez, notre délégué régional, accompagné de Noël Depirou, porte-drapeau, représentait l'UBFT lors de cette cérémonie.



En partant du bas à gauche : Dominique Bueri, porte-drapeau de l'AOR31, Denis Gonzalez, Gueule Cassée et porte-drapeau du Souvenir Français, Pascal Barcenas, porte-drapeau 30^e section des Anciens des FFA, Hervé Hirigoyen porte-drapeau des « Oubliés de l'Histoire », Didier Hachspill, porte-drapeau des réservistes Santé, Frédéric Martinez, délégué régional Midi-Pyrénées de l'UBFT, Jean Gaillard, secrétaire du Souvenir français Toulouse Centre. En haut : Noël Depirou porte-drapeau de l'UBFT, Maxxens, porte-drapeau junior du Souvenir Français, Jean-Pierre Mezure, délégué général adjoint Souvenir Français de la Haute-Garonne, président de la 30^e section des AFFAA (Anciens des Forces Françaises en Allemagne).

SIÈGE

Livre : *La fortune de la Grande Mademoiselle*

Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT, propose un ouvrage historique dédié à la duchesse de Montpensier, Anne Marie Louise d'Orléans, qui a vécu entre 1627 et 1693.



 Bernard Allorent.

À propos de l'auteur

Bernard Allorent a fait carrière dans la banque qui l'a mené successivement de la France aux États-Unis, en Suisse puis en Allemagne. Après quelques années d'activité en tant que consultant dans le domaine de la gestion des risques financiers, il s'est tourné vers la recherche historique dans le cadre de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Cet ouvrage en est l'aboutissement.

Une grande fortune attire l'attention du pouvoir : c'est une constante qui se manifeste notamment en 1400, lorsque les négociations entre les ducs de Berry et de Bourbon, lors du mariage de leurs enfants, apportent au roi les moyens qui permettront le retour à la monarchie au début du XVI^e siècle des possessions de la Maison de Bourbon.

Quelques décennies plus tard, la patiente reconstitution par la branche de Montpensier d'une partie de cette fortune, augmentée par de judicieux mariages, attire l'attention du roi Henri IV, qui s'empresse d'organiser à l'avance le mariage de son fils aîné avec l'héritière de Montpensier. Cela aboutit dix-huit années plus tard au mariage de Gaston d'Orléans avec Marie de Montpensier, qui donne naissance à Anne Marie Louise d'Orléans.

Très jeune héritière, Mademoiselle est fière de son lignage et de sa proximité avec la famille royale. Elle n'en va pas moins mettre à rude épreuve les conceptions de la Cour à propos du rôle d'une princesse de sang. Cela lui vaudra deux exils, et son insistance à faire libérer Lauzun emprisonné lui coûtera ses deux plus beaux domaines, dont elle conserve toutefois la jouissance jusqu'à sa mort. Les sources documentaires permettent de cerner les éléments qui composent sa fortune, les enjeux et les péripéties



rencontrées dans les multiples facettes de sa gestion, ainsi que les acteurs de celle-ci.

Elles permettent aussi d'observer le marché de la dette auquel Mademoiselle a recours à partir des années 1660, d'analyser l'origine sociale de ses prêteurs, et d'éclairer l'évolution de ce micromarché, lequel, au-delà de la conjoncture générale, est influencé par la personnalité de l'emprunteuse.

Ces analyses éclairent de manière incontestable, sinon immédiatement visible, la règle stratégique qui a prévalu dans la gestion des biens de Mademoiselle : c'est l'intérêt du roi.

Ce dernier s'est manifesté à chaque fois qu'il l'a pensé utile, et s'est assuré en fin de compte de la transmission des biens à des membres de sa famille proche.

NOS JOIES... MARIAGES

Mariage de Camarades

Hafide El Haddef
A. 46102
avec **Hanane Boutida**
31170 Tournefeuille

Ont fêté leurs Noces d'Or

Georges & Marie-France Galliot
A. 80803
63870 Orcines

Roger & Chantal Muglioni
A. 70383
20000 Ajaccio

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Bernard & Josette Leboeuf
A. 45583
62400 Béthune

Clément & Maria Ley

A. 45334
68210 Gommersdorf

André & Annelise Wilbert

A. 43106
67260 Keskastel

Ont fêté leurs Noces de Diamant

René & Gisèle Camus
A. 41302
51110 Isles-sur-Suipe

Michel & Marie-Andrée Leheu

A. 80871
01300 Belley

André & Monique Luciani

A. 41964
20000 Ajaccio

Gilbert & Michelle Mantello

A. 44293
38100 Grenoble

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Noël & Lilianne Evrard

A. 80339
83700 Saint-Raphaël

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de plusieurs naissances

Enfants de Camarades

Olivier Carre
A. 45990
Naissance de Antoine
64340 Boucau

Rudy Jouvin
A. 46243
Naissance de Lukas
65300 Lannemezan

Ludovic Migliori
A. 45496
Naissance de Evy
89190 Molinons

Charles Fouques Duparc
A. 45597
Naissance de Axel
00200 Hub Armées

Emeline Saint-Georges
A. 46113
Naissance de Mia
78745 Austin - Texas - USA

Arrières petits-enfants de Camarades

André Dezavelle
A. 70315
Naissance de Emilie
55300 Chauvencourt

Gilbert Giron
A. 44622
Naissance de Helios
55300 Dompcevrin

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATION

A reçu la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif

Michel Clicque
A. 41694
01240 Saint-Paul-de-Varax

Nous sommes heureux de lui renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Jacques Altmeyer
A. 46378
47310 Brax

Bernard Antoine
A. 46383
46000 Cahors

Cédric Arci
A. 46389
49330 Querré

Olivier Baconnais
A. 46373
64510 Assat

Alexis Bakari
A. 46391
56440 Languidic

Jérôme Barbatte
A. 46396
40220 Tarnos

Michel Bec
A. 46374
83000 Toulon

Alain Bonidal
A. 46363
74500 Evian-les-Bains

Christophe Cusenier
A. 46395
25150 Pont-de-Roide / Vermondans

Jean Dealma
A. 46394
20137 Porto-Vecchio

Anthony Decrock
A. 46377
64990 Urcuit

Marc Desbiendras
A. 46372
64340 Boucau

Guillaume Duhau
A. 46366
40230 Benesse-Maremne

Jonathan Figaro
A. 46356
65000 Tarbes

Julien Fior
A. 46355
64480 Jatxou

Jacques-Yves Fonteau
A. 46376
97232 Lamentin - Martinique

Rémy Forest
A. 46354
16380 Chazelles

Thierry Gomes
A. 46365
12230 La Cavalerie

Maxime Guyot

A. 46362
66100 Perpignan

Franck Herniole

A. 46351
40180 Saugnac-et-Cambran

Philippe Jünger

A. 46381
67670 Mommenheim

Younes Khikli

A. 46388
60400 Pont-l'Évêque

Martin Kmet

A. 46393
11400 Castelnaudary

Charles Labro

A. 46368
46230 Lalbenque

Rudy Lafage

A. 46353
82440 Mirabel

Marc Launay

A. 46384
83160 La Valette-du-Var

Franck Legendre

A. 46360
89520 Levis

Damien Legrand

A. 46387
14800 Deauville

Philippe Libier

A. 46361
40270 Saint-Maurice-sur-l'Adour

Alain Lorrain

A. 46392
34990 Juvignac

Ludovic Martinez

A. 46369
48250 La Bastide-Puylaurent

Daniel Martinez-Ramos

A. 46385
24120 Les Coteaux Périgourdins

Charlie Mazingue

A. 46364
31180 Castelmaurou

Malamatagata Moala

A. 46352
83300 Draguignan

Nordine Mokrani

A. 46398
78450 Villepreux

Amérigo Montaggioni

A. 46358
20230 San Nicolao

Alexandre Montagne

A. 46375
78000 Versailles

Gilles Montagné

A. 46380
11250 Leuc

Stéphane Piette

A. 46390
64600 Anglet

Fabrice Poli

A. 46359
20600 Bastia

Franck Poirot

A. 46371
54170 Allain

Jean-Claude Polelei

A. 46367
16590 Brie

Jean-Louis Powell

A. 46379
33510 Andernos-les-Bains

Jean-Pierre Previtali

A. 46382
70200 Les Aynans

Thomas Santerre

A. 46357
40230 Tosse

Xavier Theracol

A. 46386
91390 Morsang-sur-Orge

Rémy Tison

A. 46370
44800 Saint-Herblain

Laurent Vidal

A. 46397
31600 Eaunes

NOS PEINES... DÉCÈS

*Nous avons à déplorer
le décès de nos Camarades*

Jacques Achach

A. 80889
83160 La Valette-du-Var

Jean-Jacques Bastian

A. 40497
34070 Montpellier

Roger Baumann

A. 44647
57790 Lorquin

Gérard Becker

A. 45926
57240 Nilvange

André Calvez

A. 44077
64990 Urcoit

Georges Clautrier

A. 45394
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Clément Cron

A. 44145
35250 Saint-Aubin-d'Aubigné

Pierre Decam

A. 41355
83700 Saint-Raphaël

Bruno Degasperri

A. 44542
38500 Voiron

Oresti Fantacci

A. 80574
21200 Beaune

René Genser

A. 42578
57680 Corny-sur-Moselle

Alfred Gosse

A. 45752
57200 Sarreguemines

El Rhrib Harid

A. 70442
Sidi Bennour - Maroc

Albert & Marie-Louise Heintz

A. 42890
67000 Strasbourg

Paul Jacoby

A. 44319
83330 Le Beusset

Armand Jeanjean

A. 43093
54200 Toul

Zenon Koch

A. 41327
85600 Montaigu

Philippe Le Louedec

A. 45241
35700 Rennes

Ferdinand Lemarie

A. 40304
44400 Rezé

Robert Libier

A. 45688
40990 Saint-Paul-les-Dax

Francis Maugendre

A. 70046
44460 Saint-Nicolas-de-Redon

Jean-Pierre Maurell

A. 80703
66380 Pia

Charles Mezerette

A. 44620
53000 Laval

Jacques Moizan

A. 41211
32100 Condom

Henri Normant

A. 70421
64000 Pau

Christian OryA. 43930
37000 Tours**Benaïssa Oulhaj**A. 40800
15000 Khémisset - Maroc**Ahamam Oumellouk**A. 45253
Sale - Maroc**Emile Peugeot**A. 44230
30670 Aigues-Vives**Jean Pierres**A. 42136
64240 Urt**Georges Pollet**A. 39765
73000 Barberaz**Roger Saccomano**A. 45867
06600 Antibes**Claude Schneider**A. 44182
83400 Hyères**Jean Singland**A. 44807
46100 Figeac**Georges Steffen**A. 44160
06100 Nice**René Stirn**A. 43212
57550 Merten**Joseph Szabo**A. 44908
75017 Paris**Amara Testouri**A. 41047
28000 Chartres**Alfred Tupigny**A. 42155
04870 Saint-Michel-l'Observatoire**Georges Welh**A. 44833
73230 Saint-Alban-Leysse**Nous avons appris
le décès de Mesdames****Renée Balandret**VA. 41171
25042 Besançon**Yolande Bertrand**VA. 40999
69100 Villeurbanne**Madeleine Davan**VA. 39189
95620 Parmain**Léone Derville**VA. 41191
10400 Nogent-sur-Seine**Colette Dinot**VA. 41032
11100 Narbonne**Renée Dupouey**VA. 40778
65200 Bagnères-de-Bigorre**Norma Ecabert**VA. 40091
90100 Delle**Yvonne Fabrello**VA. 44289
39000 Lons-le-Saunier**Yvette Fraenckel**VA. 42706
38000 Grenoble**Maryvonne Frappin**VA. 45020
22100 Lehon**Marthe Gratenois**VA. 39283
80000 Amiens**Mariette Gropellier**VA. 70377
39000 Lons-le-Saunier**Paule Guidon**VA. 45360
69330 Meyzieu**Elisabeth Jance**VA. 80508
69150 Decines**Simone Lenglin**VA. 42467
62430 Sallaumines**Yvette Malfettes**VA. 39804
30980 Langlade**Marie-Antoinette Malhomme**VA. 41832
83160 La Valette-du-Var**Iyada Ouahi**VA. 70358
15000 Khémisset - Maroc**Marie Queuniez**VA. 39424
57525 Talange**Anna Racato**VA. 42729
77860 Quincy Voisins**Christiane Richard**VA. 42777
80600 Raincheval/Doullens**Carmen Salies**VA. 43059
66330 Cabestany**Marie-Thérèse Simonin**VA. 42367
70000 Vesoul**Hélène Strnad**VA. 70027
25000 Besançon**Jeanne Vacher**VA. 43791
34340 Marseillan**Gaby Vacher**VA. 41873
34070 Montpellier**Claude Verdolivo**VA. 43604
66450 Pollestres**Marie-Odile Wagner**VA. 44016
67660 Betschdorf**Ont perdu leur conjoint****Nicolle Guermont**A. 43754
22200 Guingamp**René Trenet**A. 41268
93200 Saint-Denis**Décès dans les familles :****Roberte Aurenty**FA. 11146
décédée
13006 Marseille**Jocelyne Dinot**FA. 41032
décès de son mari
11100 Narbonne**Stéphane Eischen**A. 45993
décès de sa mère
74000 Annecy**Marie-Claire Tisserant**FA. 39269
décédée
78310 Maurepas

À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège,
tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance,
décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

Ils nous ont quittés

Notre camarade Armand Jeanjean, ancien délégué de Meurthe-et-Moselle, nous a quittés le 4 février 2019 à l'âge de 88 ans.

Né le 30 juin 1930, à Brouville (Meurthe-et-Moselle), notre camarade Armand est blessé le 5 juin 1945 par l'explosion d'une mine qui l'atteint au visage et entraîne la perte de son œil gauche. Il est à quelques jours de son quinzième anniversaire. Notre camarade, victime civile de guerre, épouse Odette le 28 novembre 1953. Il rejoint l'Union des Blessés de la Face et de la Tête en 1986 et devient délégué

pour le département de la Meurthe-et-Moselle en 1999, fonction qu'il occupera jusqu'en 2005.

Armand et Odette aimaient notre domaine de La Valette-du-Var qu'ils fréquentaient chaque année, et notre camarade, qui perd son épouse le 27 avril 2004 après avoir fêté leurs Noces d'Or quelques mois auparavant, continuera d'y retourner pendant plusieurs années. En 2012, Armand est



fait chevalier de la Légion d'honneur. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

Notre camarade Rémy Lorin,

ancien porte-drapeau de la Touraine, nous a quittés le 6 décembre 2018 à l'âge de 86 ans.

Né le 15 août 1932, à Marçay (Indre-et-Loire), Rémy est appelé sous les drapeaux le 1^{er} mai 1953 et affecté au 6^e régiment de chasseurs d'Afrique à Spire, en Allemagne.

Le 8 février 1954, alors qu'il se trouve au camp de Münsingen, il est grièvement blessé au visage, au cou, au torse et aux mains lors d'une explosion accidentelle. Il est réformé en juillet 1956 suite à ses blessures et commence une nouvelle carrière administrative au Service des essences aux armées.

En 1966, il est admis d'office à la retraite pour raisons de santé suite à un grave accident de la route dont il a été victime quatre années auparavant. Notre camarade, ne souhaitant pas s'arrêter de travailler, suit une nouvelle formation qui lui permet d'occuper un poste de comptable dans le secteur privé.

En 1979, il prend définitivement une retraite bien méritée.

Notre camarade était membre des



Gueules Cassées depuis plus de 60 ans et porte-drapeau de la délégation Touraine de 2004 à 2012.

À son épouse Sophie, ses enfants et à sa famille, nous exprimons nos plus sincères condoléances.

Il se nommait Jacques Achach, mais tous l'appelaient affectueusement Jacquot

Né à Oran dans une famille très aimante, son père Moïse, Gueule Cassée de la Grande Guerre, était maréchal-ferrant. Sa mère Anna élevait ses six enfants. Cette dernière mourut en laissant un mari éperdu de tristesse, il ne s'en remettra pas et la rejoindra deux mois plus tard laissant six orphelins. Prosper, son grand frère, écrivit alors aux Gueules Cassées leur demandant de bien vouloir prendre en charge les trois petits derniers :

Jacquot et ses deux petites sœurs Cécile et Rose, que tout le monde appelait Rosette. Celle-ci épousera plus tard Jacques Fuksa, grand blessé de la face de la Seconde Guerre mondiale, qui fut administrateur de l'UBFT. Les

trois enfants devinrent ainsi des pupilles des Gueules Cassées et furent élevés au château de Moussy. Jacquot y apprit le métier d'agent de maintenance qu'il exerça en assurant, sa vie durant, le chauffage du domaine et en s'occupant des oiseaux de la grande volière. Chaque été, Jacquot rejoignait le domaine du Coudon pour des congés bien mérités, où il aimait chanter avec les enfants de la colonie de vacances, lors des veillées, et jouer à la pétanque. Le grand âge venant, il rejoindra notre EHPAD « Résidence Colonel Picot » où il a terminé sa vie, entouré par ses chers Gueules Cassées après avoir traversé le siècle en laissant des blagues, des mots gentils et des chansons... Certains



se souviendront de « L'haricot là là » ! Personne n'oubliera son béret noir vissé sur sa tête. Adieu Jacquot !
Texte inspiré du mot d'au revoir rédigé par sa nièce Elisa Fuksa-Anselme.

Notre camarade Jean Marques, porte-drapeau de la délégation Aquitaine Sud, nous a quittés le mardi 16 avril 2019 suite à une chute accidentelle lors d'une randonnée en montagne.

Né le 7 décembre 1945 au Portugal, notre camarade s'engage dans la Légion étrangère en 1967 à l'âge de 22 ans. Il y fera une longue carrière de près de 30 années pendant lesquelles il ira « voir du pays ». Le Tchad et la Centrafrique dans le cadre d'opérations extérieures et Djibouti, Mururoa et le Sénégal dans le cadre de déplacements ou d'exercices de ses différents régiments d'affectation. Il servira notamment au 1^{er} Régiment étranger de Cavalerie, au 1^{er} et au 5^e Régiments étrangers et à la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère. Il occupera également la fonction d'aide de camp du général commandant la Légion étrangère (COMLE). En 1997, notre camarade quitte la Légion

étrangère avec le grade de major. En 2014, Jean rejoint l'UBFT et occupe la fonction de porte-drapeau des Gueules Cassées pendant plus de quatre ans : dans un premier temps pour la délégation Charentes-Poitou puis, après son déménagement dans le département des Pyrénées-Atlantiques, pour la délégation Aquitaine Sud. Jean avait vécu une terrible épreuve lors du décès accidentel de deux de ses enfants. Notre camarade était titulaire de la Médaille militaire, de la Croix du combattant et de la Médaille d'outre-mer (agrafe Tchad). Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille.



À savoir

Fiscalité des pensions militaires d'invalidité et succession

Lors d'un précédent numéro, nous avons précisé qu'aux termes de l'article 775 bis du Code général des impôts étaient déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie, permettant ainsi aux héritiers d'alléger de manière conséquente leurs droits de succession (voire de les supprimer). Cette disposition fiscale, bien que méconnue, est pleinement applicable aux pensions militaires d'invalidité (PMI).

Nous avons conclu que nous apporterions des précisions dans un numéro ultérieur, ce que nous faisons dès à présent en raison des précisions que nous avons pu obtenir à la suite des questions précises que l'UBFT a posées au CRIDON (Centre de Recherches, d'Information et de Documentation Notariales), organisme professionnel notarial chargé de donner ses interprétations juridiques à la demande de la profession.

Le CRIDON a ainsi confirmé que les PMI versées par l'État en réparation de dommages corporels par suite d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés par le

fait ou à l'occasion du service sont admises en déduction du passif successoral à la condition que les sommes versées revêtent un caractère indemnitaire.

Or, les PMI sont, par définition, constituées de sommes perçues dans le cadre du droit à réparation (la loi Lugol de 1919 qui fonde le droit des PMI pose le principe du droit à réparation due par la République reconnaissante envers ceux qui ont assuré le salut de la patrie). Cette déduction est limitée à la valeur du montant nominal des pensions reçues à l'exclusion de toute actualisation. En revanche, peu importe que le pensionné ait dépensé ou non les rentes perçues, le texte ne conditionnant pas l'application du texte à l'existence d'un capital du même montant au jour du décès.

L'analyse du CRIDON repose notamment sur un bulletin officiel de la direction générale des finances publiques datant de 2015 qui analyse la portée de l'article 775 bis du Code général des impôts. Elle est particulièrement importante si le notaire qui s'occupe de la succession, par ignorance, rechigne à vous considérer comme bénéficiaire d'une telle déduction. Il sera bon alors de lui com-

muniquer la note du CRIDON que vous pourrez vous procurer en vous rapprochant du siège de l'UBFT.

Si cette analyse du CRIDON est facilitatrice pour les démarches que vous serez amenés à faire, elle montre également toute l'importance de préparer son dossier en récupérant les éléments permettant d'établir sans contestation le montant total des pensions perçues au titre de la PMI.

Un premier sondage, encore partiel, *via* les délégations de l'UBFT qui ont interrogé les différents centres de versement des pensions, a permis de constater une disparité de situation sur le territoire national. Si certains n'éprouvent aucune difficulté à reconstituer un historique précis du versement des pensions, d'autres ne fournissent que des éléments partiels. Si vous rencontrez des difficultés pour récupérer les informations de l'administration fiscale ou si votre notaire, dans le cadre de la préparation de votre succession, se montre réticent, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégation UBFT qui fera remonter au siège les difficultés rencontrées.

Décret relatif à la médaille des blessés de guerre

Décret n° 2019-124 du 22 février 2019 déterminant le rang protocolaire de la médaille des blessés de guerre. Art. 1 L'article D. 355-17 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est complété

par un alinéa ainsi rédigé :

« IV. - La médaille des blessés de guerre prend rang immédiatement après la médaille de la gendarmerie nationale. »



Actualités du Code des pensions militaires d'invalidité

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, promulguée le 14 juillet 2018, a décidé de la suppression des juridictions des pensions centenaires, qui disparaîtront le 1^{er} novembre 2019.

C'est une procédure totalement différente qui s'appliquera aux demandes de pension d'ayant droit et effectuées au titre du livre I du CPMIVG à partir de cette date, tant au cours de la période dite d'instruction médico-administrative de la demande, que lors de son éventuelle contestation, ensuite.

La principale innovation du processus complexe ainsi mis en place se trouve dans la possibilité (désormais clairement inscrite dans le Code), donnée à l'administration, de ne pas répondre explicitement à une demande.

Le demandeur va se trouver potentiellement confronté à des méandres et embûches que nous avons voulu représenter au moyen du schéma reproduit ci-contre, encore simplifié au regard des éventualités ressortant du texte du décret n° 2018-1292 du 28 décembre 2018.

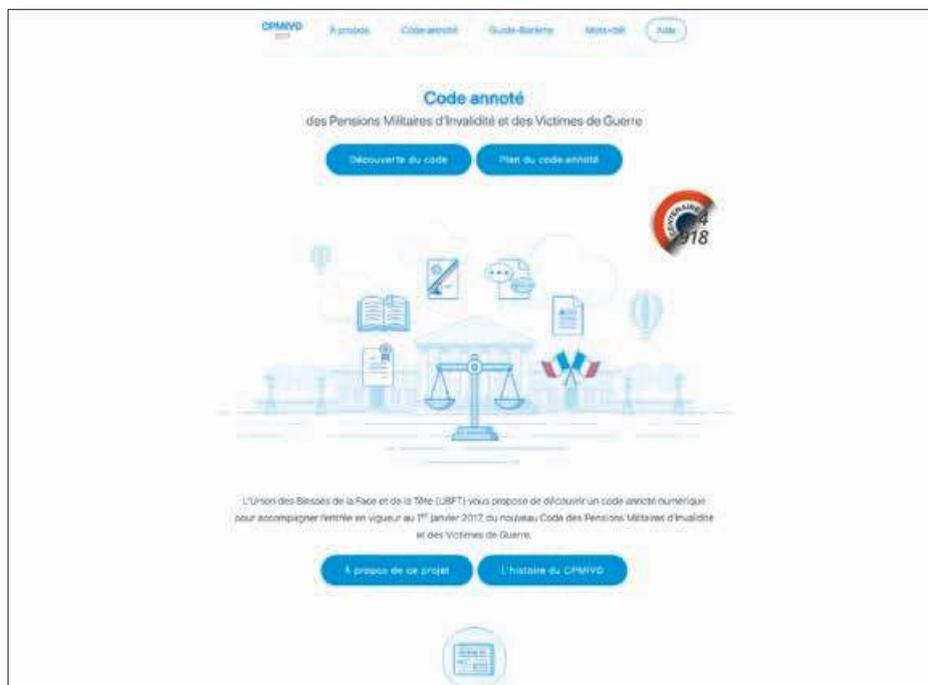
L'analyse complète de cette réforme et de ce schéma est consultable sur le site internet <https://code.pensionsmilitaires.com/> que l'UBFT finance et qui continue de s'enrichir au fil des semaines.

Outre l'analyse de cette réforme, seront mis en ligne en 2019 de nouveaux commentaires d'articles du CPMIVG, une

présentation plus digeste du guide barème assortie d'un référentiel barémique, des mots clefs pour chaque article, un large éventail de la jurisprudence centenaire et quelques dossiers sur des thèmes particuliers, complexes ou sensibles... L'idée étant de réunir, en un site unique, tout ce qui peut servir à la mise en œuvre fluide des droits à reconnaissance et réparation.

VÉRONIQUE DE TIENDA-JOUHET
Avocat au Barreau de Paris
Conceptrice et animatrice du Code annoté

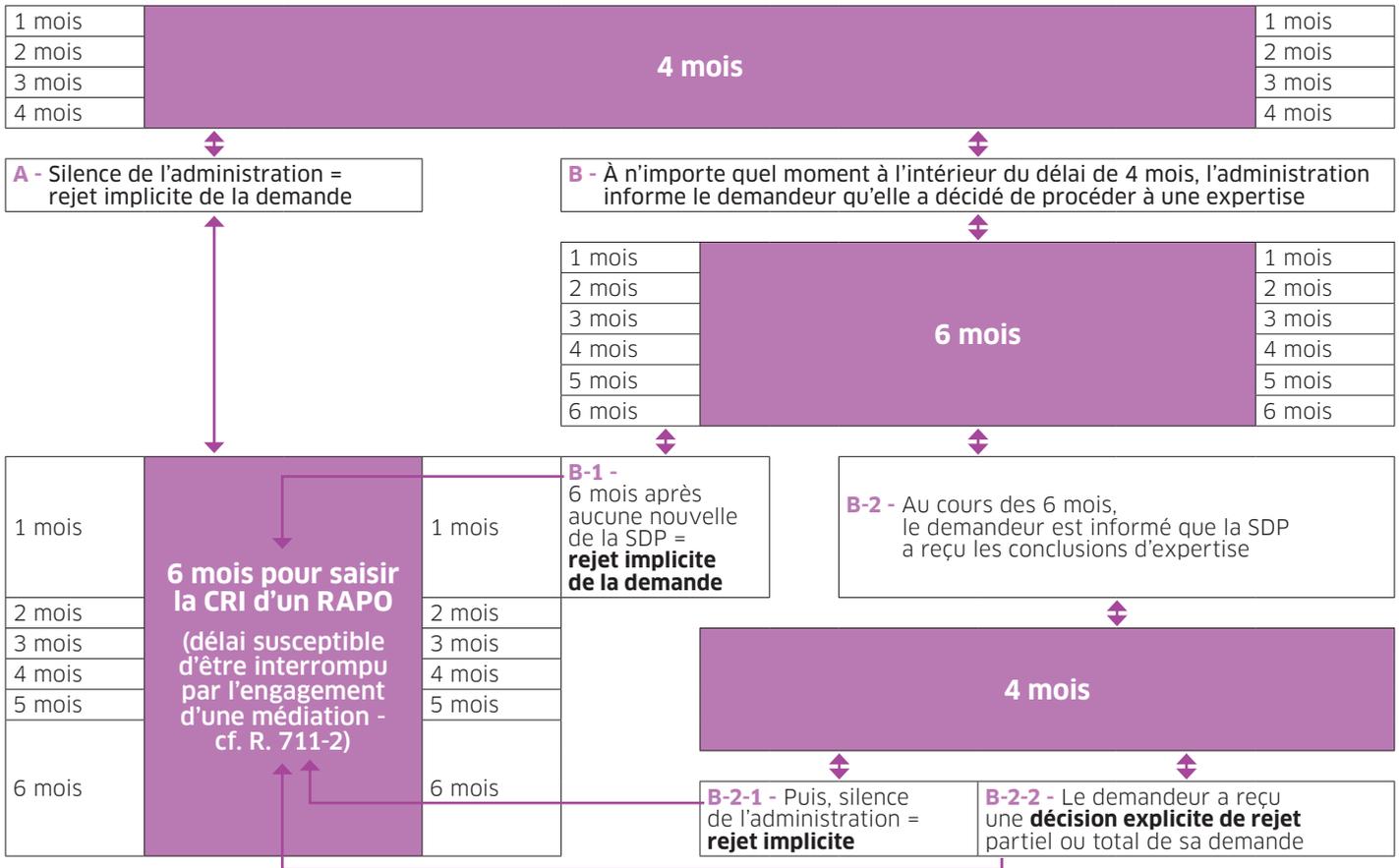
<https://code.pensionsmilitaires.com/>



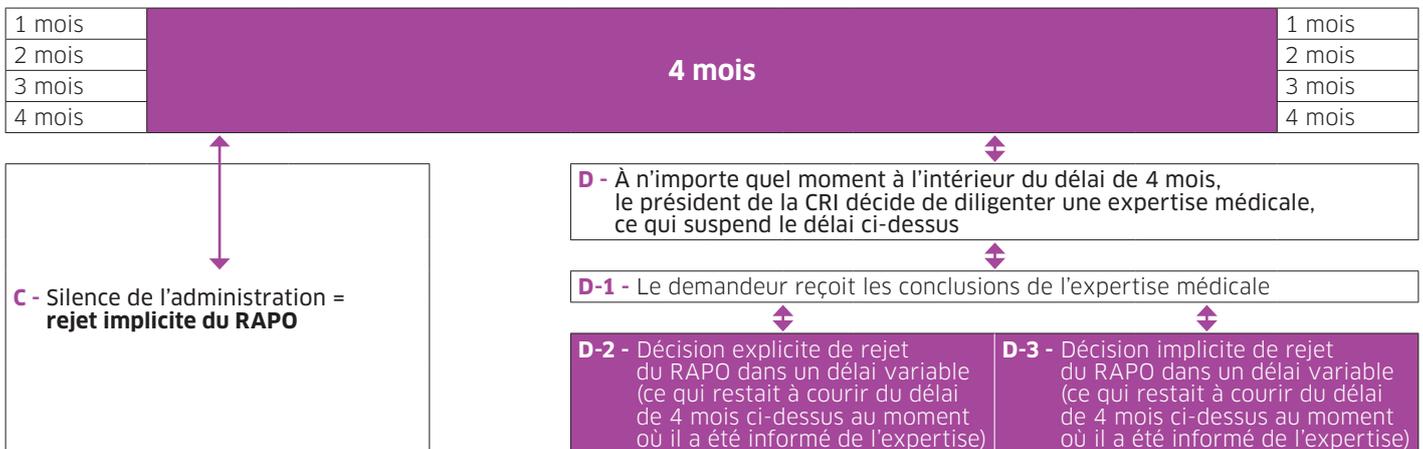
SUIVI D'UNE DEMANDE DE PENSION

(effectuée sur le fondement du livre I ou du livre II (titres I - II - III) du CPMIVG)

I - Réception de la demande par la sous-direction des pensions (SDP)



II - Exercice d'un RAPO devant la Commission de recours de l'invalidité (CRI)



III - Exercice d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif



TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Le domaine des Gueules Cassées

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



TARIF HÉBERGEMENT		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'Association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	Simple	61,88 €	69,75 €	50,63 €	61,88 €
	Double	73,13 €	121,50 €	61,88 €	110,25 €
Autres catégories	Simple	68,75 €	77,50 €	56,25 €	68,75 €
	Double	81,25 €	135 €	68,75 €	122,50 €

TARIF RESTAURATION	Repas - menu du jour			
	Déjeuner		Dîner	
	Semaine	Dimanche	Haute saison	Basse saison
Membres et conjoints de l'Association	18 €	23 €	18 €	10 €
Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	20,25 €	25,88 €	20,25 €	11,25 €
Autres catégories	22,50 €	28,75 €	22,50 €	12,50 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



 **Gueules Cassées**
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête

Domaine des Gueules Cassées
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



À savoir

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :

coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION		
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6		Allocation du statut	Au 01/01/2017 point à 14,42 €	Au 01/04/2017 point à 14,45 €
10%	48			48	57,68	57,80	
15%	72			72	86,52	86,70	
20%	96			96	115,36	115,60	
25%	120			120	144,20	144,50	
30%	144			144	173,04	173,40	
35%	168			168	201,88	202,30	
40%	192			192	230,72	231,20	
45%	216			216	259,56	260,10	
50%	240			240	288,40	289,00	
55%	264			264	317,24	317,90	
60%	288			288	346,08	346,80	
65%	312			312	374,92	375,70	
70%	336			336	403,76	404,60	
75%	360			360	432,60	433,50	
80%	384			384	461,44	462,40	
85% Sans statut	361	128		489	587,62	588,84	
85% Avec statut	361	64		200	751,04	752,60	
90% Sans statut	368	154		522	627,27	628,58	
90% Avec statut	368	77		300	895,24	897,10	
95% Sans statut	370	204		574	689,76	691,19	
95% Avec statut	370	102		400	872	1047,85	1050,03
100% Sans statut	372	256		628	754,65	756,22	
100% Avec statut	372	128		500	1000	1201,67	1204,17
100% + 1°	388	540		211	1139	1368,70	1371,55
100% + 2°	404	543		233	1180	1417,97	1420,92
100% + 3°	420	546		255	1221	1467,24	1470,29
100% + 4°	436	549		277	1262	1516,50	1519,66
100% + 5°	452	552		299	1303	1565,77	1569,03
100% + 6°	468	555		321	1344	1615,04	1618,40
100% + 7°	484	558		343	1385	1664,31	1667,77
100% + 8°	500	561		365	1426	1713,58	1717,14
100% + 9°	516	564		387	1467	1762,85	1766,51
100% + 10°	532	567		409	1508	1812,11	1815,88
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	49,27	49,37
100% art. 18	465	1373		351	2189	2630,45	2635,92
		1464			2280	2739,80	2745,50
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2750,62	2756,34
		1464			2380	2859,97	2865,92
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2846,75	2852,67
		1464			2460	2956,10	2962,25
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2942,88	2949,00
		1464			2540	3052,23	3058,58
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3039,02	3045,34
		1464			2620	3148,37	3154,92
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3135,15	3141,67
		1464			2700	3244,50	3251,25
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3231,28	3238,00
		1464			2780	3340,63	3347,58
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3327,42	3334,34
		1464			2860	3436,77	3443,92
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3423,55	3430,67
		1464			2940	3532,90	3540,25
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3519,68	3527,00
		1464			3020	3629,03	3636,58
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3615,82	3623,34
		1464			3100	3725,17	3732,92
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	96,13	96,33
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5199,85	5210,67
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5262,34	5273,29
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	110,55	110,78

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Georges Morin
Secrétaire du Conseil

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Paul Dodane
1^{er} vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national
du Mérite Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
2^e vice-président

Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

José Baraton
trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Pierre Dautrey

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Croix de guerre
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert  
67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein  
68
8, rue du Général de Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 
24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne  
9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier  
40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol   
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant   
22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen

  
56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart 
49, 53, 72
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy 
94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval  
18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre 
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiamonti     
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Brandicius Albericci** 🇫🇷

Résidence Monserato
 Quartier St-Antoine, bâtiment B
 20200 Bastia
 Tél. : 06 15 44 33 21
 albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU**Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi
 20240 Ghisonaccia
 Tél. : 06 86 59 58 70

Dom-Tom et étranger**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian** 🇫🇷 🇯🇲

2, rue Pierre Burello, Apt 7
 91200 Athis-Mons
 Tél. : 06 63 59 06 26
 bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mougin** 🇫🇷 🇯🇲

25, 39, 70, 90
 5, rue des Frères Piquerez
 25120 Maiche
 Tél. : 06 86 25 69 51
 j.mougin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Jean Dodane** 🇫🇷

25
 18, rue Colin
 25300 Pontarlier
 Tél. : 06 76 33 78 45
 jean.dodane@laposte.net

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
 25620 Mamirolle
 Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷

33, rue de la Pidance
 39570 Perrigny
 Tél. : 06 75 23 45 95

Hauts-de-France**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Christian Grémont** 🇫🇷 🇯🇲

59, 62, 80
 1278, rue de la Libération
 59242 Genech
 Tél. : 03 20 79 58 29
 c.gremont59@orange.fr

Ile-de-France**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet** 🇫🇷 🇯🇲

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 78, rue de la Fraternité
 93700 Drancy
 Tél. : 01 48 95 32 65
 bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇯🇲

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 21, rue Saint-Georges
 77122 Monthyon
 Tél. : 01 64 36 12 51
 gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Gilles Ménard** 🇫🇷 🇯🇲

6, square George Sand
 78190 Trappes
 Tél. : 01 78 51 10 52

Languedoc-Roussillon**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin** 🇫🇷 🇯🇲

11, 30, 34, 48, 66
 18, rue Marcel Pagnol
 11000 Carcassonne
 Tél. : 04 34 42 23 19
 Tél. : 06 60 07 60 72
 charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Henri Rebutent** 🇫🇷 🇯🇲

66
 3, passage des Lilas
 66300 Thuir
 Tél. : 06 28 43 19 45
 henri.rebutent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni** 🇫🇷 🇯🇲

80, avenue de la Gare
 « Le Velasquez » - 30900 Nîmes
 Tél. : 04 34 32 36 50
 Tél. : 06 60 68 32 85

Limousin**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Marilly** 🇫🇷 🇯🇲

19, 23, 87
 7, avenue Aristide Briand
 87410 Le Palais-sur-Vienne
 Tél. : 05 55 35 51 92
 michel.marilly@free.fr

Lorraine**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Serge Véron** 🇫🇷 🇯🇲

54, 55, 88
 31, rue du Remenaumont
 54600 Villers-lès-Nancy
 Tél. : 03 83 27 42 88
 sveron@gueules-cassees.asso.fr

Michel Halté 🇫🇷

57
 15, rue des Lys
 Malancourt-la-Montagne
 57360 Amneville-les-Thermes
 Tél. : 06 75 31 07 62
 michelhalte@yahoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**André Dezavelle** 🇫🇷

55
 7, rue du Paquis, St-Mihiel
 55300 Chauvencourt
 Tél. : 06 81 64 67 74
 Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAUX**Gilbert Giron** 🇫🇷 🇯🇲

36, rue de la Libération
 55300 Dompevrin
 Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm 🇫🇷 🇯🇲

2, rue des 4 Vents
 57530 Colligny-Maizery
 Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Frédéric Martinez**

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
 5, chemin de Pelleport, Bât A
 31500 Toulouse
 Tél. : 05 61 54 37 49
 Tél. : 06 72 94 71 50
 fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Michel Carrère**

65
 16, rue des Rossignols
 65600 Séméac
 Tél. : 05 62 37 73 32
 Tél. : 07 83 54 28 80
 michelcarrere65hp@gmail.com

André Moncassin 🇫🇷 🇯🇲

32, 46, 82
 40, rue du Général-de-Gaulle
 32140 Masseube
 Tél. : 05 62 66 12 61
 andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Durand**

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

Normandie**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

André Jacques    
14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andré.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU**Gilbert François** 

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jean-Claude Montardy   
16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence des Parcs, appart. 131
11, rue de Suède - 17000 La Rochelle
Tél. : 06 15 76 22 81 - 09 82 55 95 98
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Alain Berthelot**

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence-Alpes-Côte d'Azur**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Bernard Tomasetti  
13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX**Michel Crucke**

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**Alain Bouhier**

04, 05, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
PORTE-DRAPEAU****Frédéric Durini**

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

Rhône-Alpes**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Michel Clicque     
01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Jean Matton** 

07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Arej
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef  

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX**Georges Perez**  

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES**Henri Daléas**   **Michel Deglaire**  **René Fourcade****Lucien Goraguer** **Lucien Humblot**   **Robert Lang** **Joseph Lannes**     **Jean Lequertier**    **Gabriel Méné**   **Fernand Ney**    **Pierre Nicollin** **Jean Riccardi**  **René Rondot** **André Saint-Martin**   **Gilbert Sanchez**   **Pierre Soumache**   **PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES****Gilles Kaddour**   **François Derrien**   **François Pacifico**   **Roger Deschamps**   **Gilbert Piant** 

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

